

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 53 (1949)

Artikel: Le Schlossberg : château des Princes-Evêques de Bâle
Autor: Imer, Florian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

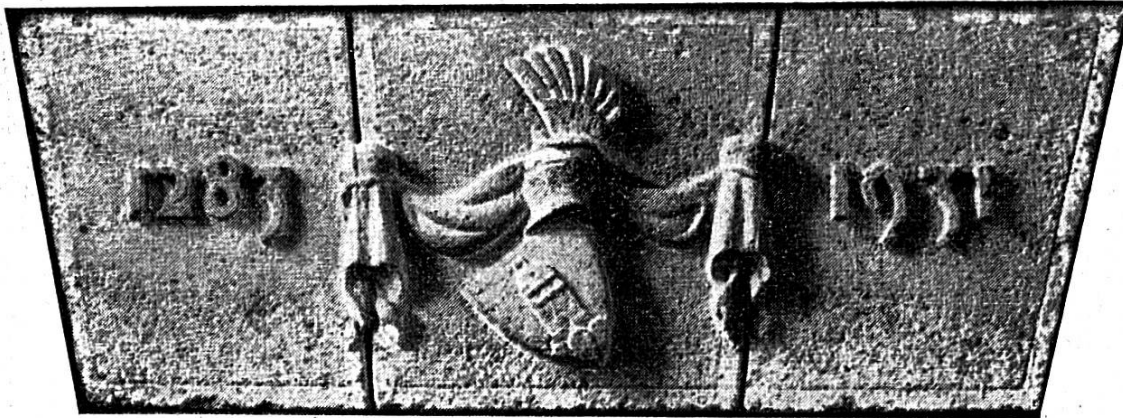
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE SCHLOSSBERG

CHATEAU DES PRINCES-ÉVÊQUES DE BALE

PAR

FLORIAN IMER

A LA MÉMOIRE DE

LOUIS-PHILIPPE IMER

QUI RESTAURA LE SCHLOSSBERG
ET LE LÉGUA A LA COMMUNE DE LA NEUEVILLE
ET A L'ÉTAT DE BERNE
POUR EN FAIRE UN BIEN PUBLIC

Un château moyenâgeux, qu'il soit en ruine ou se dresse encore superbe, malgré les outrages des siècles, exerce toujours sur l'homme un attrait évocateur. Il meuble son imagination de faits d'armes héroïques de preux chevaliers, de scènes de la vie, langoureuse ou galante de châtelaines à hennins, accompagnées de leurs pages et de leurs chiens, au temps des troubadours.

Le Schlossberg, fièrement campé sur sa colline, au nord de laquelle tant de sorcières ont mené le sabat au XVII^{me} siècle, a lui aussi bien souvent retenu l'attention de ses admirateurs, curieux à connaître son histoire. Rode, Germiquet, Quiquerez et Türler ont fouillé nos archives et publié le résultat de leurs recherches. Notre but est de présenter une histoire d'ensemble en réunissant les fruits de leurs travaux dispersés dans plusieurs publications qu'il est difficile de se procurer aujourd'hui.

LA CONSTRUCTION DU CHATEAU-FORT

Le Schlossberg est un château historique, il possède ses lettres de noblesse. Il doit son érection à un empereur et à deux princes-évêques.

Peut-être n'eût-il jamais existé si l'archidiacre Pierre Reich de Reichenstein, élu évêque de Bâle à la mort du prince-évêque Henri de Neuchâtel, en 1274, avait été confirmé dans cette charge par le pape. Mais les partisans de Pierre Reich n'avaient point compté avec l'hostilité que le roi Rodolphe de Habsbourg nourrissait à l'égard du parti de l'évêque défunt et de sa maison. Rodolphe voulait s'assurer, à la tête de l'évêché de Bâle, un homme sûr et dévoué à sa cause. Ayant acheté pour plus de 200 marcs des vêtements de prix, il se rendit en grande pompe, en octobre 1275, à Lausanne où Grégoire X séjournait pour y préparer une croisade. Le roi prit la croix avec sa suite. Il obtint du pape en échange, la promesse de le couronner empereur des Romains, en Italie, à la prochaine Pentecôte, et la nomination immédiate comme prince-évêque de Bâle de son favori, le frère mineur Henri d'Isny, qui se trouvait dans le cortège impérial. Le nouvel élu, fils d'un boulanger de Souabe, avait étudié les lettres à Paris. Après son entrée dans l'ordre des mineurs il fut docteur et maître de théologie à Mayence. Dans la suite, comme gardien du couvent de Lucerne, il devint le confesseur de la maison des comtes de Habsbourg et le conseiller intime de Rodolphe.

Elevé à la dignité de prince de l'empire, Henri d'Isny, ami des pauvres, continua à porter le cordon de franciscain et les sandales. Il ne craignit point cependant d'accompagner Rodolphe I^{er} à la bataille livrée au roi de Bohême, le 23 août 1278 « monté sur un cheval de bataille, caparaçonné et revêtu d'une armure magnifique ». Il « eût volontiers pris part au combat si la volonté du roi ne l'en eût empêché ». Aussi n'est-il pas étonnant que cet homme à la fois humble évêque et prince belliqueux, ait réussi à s'assurer l'efficace appui de l'empereur et à obtenir de lui, à son passage à Bâle au printemps 1283, la formelle autorisation de construire, pour le bien de son évêché, les châteaux du Schlossberg et de Roche d'Or, et de remettre en état celui d'Erguël, édifié en 1264. En fait, cette autorisation impériale n'était pas nécessaire, car l'empereur Frédéric II avait déjà dévolu par privilège à ses seigneurs territoriaux le droit d'établir des ouvrages fortifiés. Mais



*Statue équestre de l'empereur Rodolphe de Habsbourg
posée en 1291 à la cathédrale de Strasbourg*

Dessin exécuté en 1617 par Schadaeus

Cette statue, détruite à la Révolution française a été refaite
entre 1811 et 1813 par le sculpteur Malade

« Photo Oeuvre Notre-Dame, Strasbourg »

l'ayant obtenue, l'évêque pouvait invoquer — ce qui importait fort — l'autorité de l'empire, pour le cas où les comtes de Neuchâtel et de Nidau, héritiers de l'évêque son prédécesseur, ambitionneraient de reprendre par la force la marche du territoire de Nugerole, à la limite de l'évêché de Bâle et du comté de Neuchâtel, terre donnée à l'évêché par Henri de Neuchâtel.

Déjà au milieu du XII^{ème} siècle, les ministériaux des comtes de Neuchâtel avaient érigé une tour sur cet emplacement, à proximité du Ruz-de-Vaux. Henri de Turre y vivait en 1180. En 1214 Pierre et Ulric de Turm de Nugerol ou Nurnos lui avaient succédé. Le dernier de ces ministériaux, Aymo de Turre, est cité en 1283, en l'année précisément où Henri d'Isny posa la première pierre de son fier bastion du Schlossberg, campé aux confins de ses états, sur une colline dominant d'environ cent mètres le niveau du lac de Bienne, juste au-dessus de l'emplacement de la tour, qui fut rasée.

Nommé archevêque de Mayence, Henri n'eut pas le temps d'achever la construction de ce château-fort. Il proposa à l'empereur de désigner pour son successeur le prévôt du chapitre de Mayence, Pierre Reich de Reichenstein, son malheureux rival tant autrefois pour la charge d'évêque de Bâle qu'alors pour celle d'archevêque de Mayence. Rodolphe 1^{er} accepta de placer sur le siège épiscopal de Bâle, le descendant d'une famille noble de cette ville, famille qui avait toujours marché sous sa bannière à l'étoile blanche. Alors qu'il assiégeait la ville de Berne, l'empereur accorda à nouveau à Pierre Reich, de son camp, le premier septembre 1288, l'autorisation de continuer la construction du Schlossberg, en considération du mérite de ces deux évêques et des services qu'ils avaient rendus à l'empire.

L'emplacement pour le château avait été judicieusement choisi sur une crête de rochers crétacés soulevés par un cataclysme géologique, entre la côte de la montagne et le lac, dans un cadre merveilleux d'où la vue s'étend jusqu'aux lacs de Neuchâtel et de Morat, au Plateau et aux Alpes. Cette proéminence avec ses escarpements des quatre côtés était favorable à la défense. La forteresse fut édiflée sur de solides moellons provenant du nivellement du rocher calcaire formant ses assises. On donna à ses murailles en pierre d'un noir grisâtre, une épaisseur de 1,80 à 1,90 m. L'angle sud-ouest de la muraille fut arrondi, les trois autres angles furent flanqués de tours rondes selon le mode adopté au XIII^{ème} siècle en terre romande. On construisit ces tours massives jusqu'au haut. Dans celle du nord-ouest on aménagea au

premier étage une chambre éclairée par deux étroites fléchières. Une demi tour ronde flanquante fut incorporée à la muraille nord tout contre une poterne percée dans la courtine et donnant vers le milieu de la cour intérieure du château. On y accédait depuis le nord à travers la pente escarpée des rochers et les fossés creusés dans le roc. Depuis la terrasse située au pied sud de la forteresse — emplacement où furent construites dans la suite les maisons de la baille — un sentier grimpait jusqu'au premier pont-levis, puis conduisait, à travers la tour du portier, à un second pont-levis sur le fossé défendant la porte principale. Cette porte donnait elle aussi dans la cour intérieure du château. L'enceinte extérieure des murailles était entourée d'un chemin de ronde trop étroit pour y introduire des instruments de siège. Il était bordé de murs crénelés. Des murailles, des lices et d'autres moyens de défense protégeaient plus bas encore, les terrasses au-dessous des rochers. Les deux seules issues dans les murailles de la forteresse, la porte au sud et la poterne au nord étaient surmontées de tourelles en saillie et de machicoulis pour leur défense. Il n'y avait aucune fenêtre dans la partie inférieure des murs. Les crénaux sur les murailles étaient trop élevés pour être atteints par des flèches, et l'attaquant était dans l'impossibilité d'escalader les murs avec des échelles, faute de place pour les dresser, sous les projectiles de la garnison. Le corps du logis, comprenant trois étages, fut adossé à la muraille ouest et recouvert d'un grand toit à quatre pans, complété par deux tourelles de bois, des échauguettes en poivrière, aux angles sud-ouest et nord-ouest, faisant pendant aux deux tours rondes du levant couronnées elles aussi de même que la tour flanquante au nord, par des poivrières.

Le logis avait une cave voutée en berceau avec une porte à plein cintre et un petit guichet au-dessus pour lui donner de l'air et de la lumière. Au plain-pied où l'on pénétrait par une porte aussi à plein cintre, se trouvait le corps de garde et la cuisine avec une cheminée. La salle des chevaliers, au premier étage, était éclairée au sud par deux fenêtres, l'une à huit et l'autre à sept meneaux, chacune avec une arcade intérieure ; du côté ouest il n'y avait que des meurtrières. On parvenait à cette salle par des galeries et des escaliers de bois longeant la courtine du nord et celle du sud. Ces galeries reliaient le logis aux écuries et dépendances construites à l'est de la cour intérieure. Elles permettaient de défendre les approches des bâtiments. Le deuxième étage avait au sud des fenêtres à quatre meneaux. Celles du troisième, sous le toit, plus petites étaient de forme

carrée. Des galeries bordant en saillie le haut des murailles et des tours servaient à la défense de la place, comme des remparts. Ce chemin de ronde supérieur devait être surmonté de hourds en bois, charpente disposée en encorbellement au sommet des murailles, pour permettre à leurs défenseurs d'en battre le pied. Il ne devait pas y avoir des bretèches avec archières, parapets et corbeaux.

A L'ÉPOQUE DE LA CHEVALERIE

LES FIEFS NOBLES

Le prince Pierre Reich de Reichenstein mourut le 3 septembre 1296. Il avait achevé la construction du Schlossberg. Pierre d'Aspelt, son successeur, aménagea la forteresse et y introduisit la vie féodale.

Ce nouveau prince-évêque, était, comme Henri d'Isny, d'origine obscure. Enfant pauvre de la région d'Aspelt, près de Trèves, il se procura en chantant et en donnant des leçons les ressources indispensables pour étudier la médecine et la physique. Il se fit une rapide réputation comme médecin du comte de Luxembourg, aussi Rodolphe de Habsbourg l'avait-il appelé à son service comme physicien et chapelain. Il remplissait, en outre, les charges de prévôt de Bingen, de chanoine et de scolastique de Saint-Siméon de Trèves. En 1289, le pape Nicolas IV le nomma prévôt de la cathédrale de Trèves, chanoine de Mayence et de Spire. Boniface VIII lui confia, en 1296, l'évêché de Bâle. Deux ans plus tard il fonctionnait comme chancelier du royaume de Bohême auprès du fils aîné de Rodolphe de Habsbourg, Albert Ier. Ce dernier le chargea, en 1300, d'une importante mission auprès du pape. C'est sous l'égide de l'empereur Albert Ier que le comte de Montbéliard, Renaud de Bourgogne, conclut avec le prince-évêque Pierre d'Aspelt, à Abervillers, en septembre 1300, un accord concernant le château de Valangin. Renaud le résigna librement entre les mains du prince-évêque de Bâle, puis le reprit en fief comme vassal. Ainsi, le comte de Montbéliard, de même que les deux sires de Valangin, Jean et Thierry d'Arberg, qui détenaient le Val-de-Ruz en fief de l'évêché et le château de Valangin en arrière-fief, durent prêter hommage de fidélité à leur suzerain Pierre d'Aspelt. Le comte Rodolphe de Neuchâtel, furieux d'avoir été joué par l'évêque de Bâle et les deux seigneurs de Valangin, ses cousins, prit d'assaut la Bonneville au Val-de-Ruz, en avril 1301 et la détruisit, ramenant à obéissance Jean et



Tombeau de Pierre d'Aspelt à la cathédrale de Mayence

L'archevêque couronne empereurs de sa main droite Henri VII de Luxembourg, de sa main gauche Louis de Bavière. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, se tient à côté de son père,

Thierry. De son côté, le prince-évêque tenant à la paix, ne releva pas le gant. Plein de sollicitude pour son évêché, il préféra le décharger de ses dettes plutôt que de le ruiner par la guerre. Il était fin diplomate, il se montra grand seigneur féodal. Il trouva le moyen d'attirer de nobles vassaux pour la garde du Schlossberg qu'il venait de fortifier, en leur assurant la protection d'un suzerain, s'ils s'obligeaient à faire de ce château-fort et de ses dépendances leur demeure permanente et à le défendre en cas d'attaque. Par contrat du 6 mai 1304, le chevalier Imer de Bienne, descendant des dynastes de Bienne, et sa femme Poretta, abandonnèrent au prince-évêque leurs propriétés de Chanfrancon (Chavannes?) et de Lamboing, ainsi qu'une maison dans la vieille ville de Bienne, deux poses de terrain près de Mett et une prairie



*Sceau du chevalier Imer de Bienne
1er châtelain du Schlossberg*



*Sceau du chevalier
Othon de Bienne
2^e châtelain du Schlossterg*

au Brühl près de Madretsch, fief héréditaire du couvent de Saint-Alban à Bâle, et reçurent en échange un fief castral au Schlossberg. En mars 1306, Pierre d'Aspelt proposa à Othon de Bienne, oncle d'Imer, de reprendre aussi un fief noble au Schlossberg. Avec le consentement de son épouse Itine, le chevalier Othon remit au chapitre de Bâle un certain nombre de biens qu'ils possédaient à Mett, Lamboing, Nods et dans la ville de Bienne, en échange de 40 marcs d'argent et que l'évêque lui rendit sous la forme d'un fief au Schlossberg. Ces deux premiers châtelains du Schlossberg devinrent aussi officiers du prince-évêque.

En février de cette même année 1306, Pierre d'Aspelt, toujours fidèlement dévoué à la maison de Luxembourg, s'était rendu en ambassade auprès du pape Clément V, à Poitiers, pour solliciter

en faveur de Baudoin, frère du comte de Luxembourg, la charge d'archevêque de Mayence. Baudoin n'avait alors que 21 ans, le pape refusa de confier l'archevêché à un si jeune homme. Ayant échoué dans sa démarche, l'évêque de Bâle s'apprêtait au retour quand, soudain, Clément V déjà souffrant, tomba gravement malade et fit rappeler le célèbre praticien. Pierre d'Aspelt le guérit en trois jours et se vit désigné archevêque de Mayence par le pape reconnaissant, malgré ses instances en faveur de Baudoin. Il prit possession de son archevêché en juillet 1307. Baudoin fut élu archevêque de Trèves, le 7 décembre de la même année.

Henri de Luxembourg dut sa nomination d'empereur à l'influence de Pierre d'Aspelt. Son fils Jean lui fut redevable de son trône de roi de Bohême. Enfin, l'archevêque Pierre d'Aspelt couronna encore Louis de Bavière empereur, le 26 novembre 1314 à Aix-la-Chapelle.

Les vassaux du prince-évêque, établis au Schlossberg, y menaient la vie des chevaliers de l'époque. Ils organisaient de grandes parties de chasse avec leurs gens et leurs meutes de chiens de vénerie. Les chevaliers fonctionnaient souvent comme témoins ou comme parties dans des actes de transfert de propriétés immobilières, de partages entre héritiers, de donations pieuses et d'arbitrages. C'est ainsi que le 31 juillet 1312, l'abbé Nicolas de Cerlier et son cousin le chevalier Imer de Bienne, leur oncle Othon de Bienne, Conon de Nidau et Eberhart de Diesse, prononcent une sentence arbitrale pour mettre fin à une longue querelle, entretenue durant des années, entre les frères de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem du couvent de Buchsee et les vignerons travaillant les vignes de la ville de Laupen, sises à Chavannes. Cet intéressant document, déposé aux archives de la ville de Berne, est pourvu des sceaux des trois premiers arbitres. Imer de Bienne assista aussi comme témoin, avec le curé de la Blanche Eglise, Hugo, à la vente à Ulrich de Lobsingen par l'écuyer Jean de Tavannes et son épouse Catherine, résidant dans la baille du Schlossberg, d'une dîme sur une vigne située derrière le château. Le chevalier Imer possédait lui-même des vignes autour du Schlossberg et à Chavannes. Lui et son oncle Othon sont couramment désignés dans ces actes sous le nom de Schlossberg, tandis que leurs sceaux personnels portent invariablement le nom de Bienne. Après la mort du chevalier Imer, sa fille Marguerite vendit à la fille de l'écuyer Ulrich de Mörigen, nonne à Fraubrunnen, un droit de dîme sur une vigne à La Neuveville.

LA BAILLE SOUS LE CHATEAU FÉODAL

Avant la création de ces deux fiefs nobles au Schlossberg, le prince-évêque de Bâle avait permis aux frères Jean et Rénold de Tavannes et au chapelain Dietrich, curé de la Blanche-Eglise, de construire des habitations en pierre et en bois dans la baille du château. Dans la suite, les nobles de Lobsingen et les Haller de Courtelary s'y établirent aussi. Ce petit bourg ou vorbourg se trouvait au pied du Schlossberg, à l'intérieur de l'enceinte des fortifications, sur la terrasse méridionale située à environ 20 m. en dessous du groupe principal de la forteresse. Le chemin montant de la vieille charrière à l'est, arrivait à la baille en passant devant une tour, puis sur le premier pont-levis, par une porte surveillée par le portier du bourg. Ce vorbourg s'aggrandit après le sac de la Bonneville, en avril 1301, par l'arrivée de quelques réfugiés du Val-de-Ruz, protégés du prince.

La baille ne fut pas entièrement délaissée après la construction de La Neuveville. Quelques roturiers et des vigneron continuèrent à l'habiter pendant environ un siècle. En 1388, après avoir été affranchi de toute servitude, le maire de la Montagne de Diesse, Perrin, qui s'était distingué par son zèle en faveur de l'évêque Jean de Vienne durant la guerre contre les comtes de Kybourg et de Tierstein, reçut, en donation de l'évêque Imier de Ramstein, une maison dans le vorbourg du Schlossberg, à la condition qu'il tienne, lui et ses héritiers, toujours à la disposition du prince et de sa suite, une chambre avec lits et une écurie pour deux chevaux. En 1393, le damoiseau Guillaume d'Orsans détenait en fief une maison dans la forteresse du Schlossberg. Huit personnes, parmi lesquelles Bourcard Cosandier, habitaient encore la baille du château, quand en 1433, le prince-évêque Jean V de Fleckenstein leur donna, en fief héréditaire, conjointement avec le châtelain Ulrich Haller, le bois du Chesnoy.

L'ARBITRAGE DU DUC LÉOPOLD

LE PRINCE GÉRARD JETTE LES FONDATIONS DE SA NEUVE VILLE

Othon de Grandson monta sur le siège épiscopal de Bâle, en juin 1307, pour y succéder à Pierre d'Aspelt. L'empereur Albert 1^{er} lui refusa, en sa qualité de prince de l'empire, l'investiture pour les régales impériales. Henri VII, mieux disposé à son égard, l'envoya en mission auprès du pape Clément V. Le prince-évêque mourut en chemin, en 1309, sans atteindre Avignon. Son court règne l'empêcha de poursuivre l'œuvre de défense de son évêché, commencée par ses trois prédécesseurs, contre les prétentions territoriales de la maison de Neuchâtel. Il avait pourtant projeté de construire une cité forte au pied de son castel du Schlossberg. Il appartint à son neveu, Gérard de Vuippens, de réaliser son projet.

Gérard, fils d'Ulric, seigneur de Vuippens et d'Agnès de Grandson, sœur de l'évêque Othon, appartenait, comme son oncle, à la noblesse autochtone du pays romand. Il avait débuté en Angleterre comme archidiacre de Richemond et le roi Edouard 1^{er} l'avait désigné parmi les commissaires qu'il délégua auprès du roi de France pour conclure un traité de paix. Après avoir remplacé Guillaume de Champvent comme évêque de Lausanne, il succéda à son oncle comme prince-évêque de Bâle, en 1309. Le 1^{er} mai 1310, il était à la cour de l'empereur Henri VII, à Zurich. Il suivit cet empereur dans son expédition en Italie. Il fut témoin, à Asti, le 12 novembre 1310, de l'investiture donnée à Amédée de Savoie par l'empereur, puis à Milan, le 6 janvier 1311, du couronnement d'Henri VII comme roi de Lombardie. Il fut chargé de prendre, avec le pape, à Avignon, des dispositions pour le couronnement d'Henri VII à Rome, comme roi des Romains, mais il n'assista pas à ce couronnement, qui eut lieu le 29 juin 1312 à Saint-Jean de Latran, car, rentré dans son évêché, il se trouvait dès le début de juin au Schlossberg. C'est de ce château qu'il délivra, le 3 juin 1312, une charte en faveur des religieuses de Sainte-Catherine d'Amerswiler. A la demande de l'impératrice Marguerite, il les autorisa à s'établir à Colmar et leur permit d'y construire une église. Pendant son séjour au château du Schlossberg, il présida en personne à la réalisation du plan projeté par son oncle Othon de Grandson. Il fit commencer la construction d'une citadelle aux confins de son territoire, sur cette marche

avancée du côté de Neuchâtel, afin de fermer l'accès de son évêché, par une serrure solide: la ville forte au pied du château-fort. Traçant le plan de la ville qu'il créait — comme il le dit lui-même — « avec le secours de la main divine et avec la force de la sienne et la puissance d'autres nobles puissants », il lui donna la forme d'une clef.

Il avait emmené avec lui, pour payer la construction des murs de l'enceinte de la ville, tant d'argent qu'il fallut une tonne pour le contenir.

LA RIPOSTE DU COMTE DE NEUCHÂTEL

Le comte Rodolphe de Neuchâtel vit d'un très mauvais œil s'élever un bourg fortifié à deux pas de ses terres. Gérard de Vuippens avait bien cherché à justifier la construction de cette cité, en invoquant qu'il fallait un refuge sûr à ses sujets sans feu ni lieu, depuis la destruction de la Bonneville au Val-de-Ruz. Mais le comte trouva le prétexte fallacieux et soupçonna l'évêque de vouloir assouvir des désirs agressifs. Rodolphe jugea prudent de ne point rester en état d'infériorité. Il s'empressa d'acheter de petits fiefs dans la région et parvint ainsi à s'attacher la petite noblesse de la contrée, tout en restreignant le territoire et l'influence du prince-évêque. Prenant le comte de Châlon pour suzerain, il s'assura, du même coup, sa protection et son appui. Il réussit, en outre, à acheter à l'abbaye de Saint-Jean un important territoire non loin de l'embouchure de la Thielle au lac de Bienne. Son but était atteint. Sans plus attendre, il édifia le bourg du Landeron.

Le tonnelet d'argent n'avait pas suffi à Gérard de Vuippens pour achever les fortifications de La Neuveville. Il fallait se procurer sans tarder les moyens nécessaires « pour la défense des droits et de l'honneur de l'église de Bâle par nos miliciens et auxiliaires, contre noble Rodolphe de Neuchâtel et ses fauteurs, persécuteurs de la dite église ». Le prince recourut à un emprunt qu'il fit, avec son chapitre, au chanoine de Colmar, Conrad Schrecken, et à son frère Berchtold, recteur de l'Eglise de Frick. Il reçut cent marcs en hypothéquant huit chars de vin à prélever chaque année sur les vendanges d'Alschwiller. En 1318, la construction de La Neuveville et de ses remparts était terminée. Les murailles de la cité étaient flanquées de fortes tours et protégées contre les attaques par de larges fossés. Gérard octroya à la nouvelle ville, le 26 avril, une lettre de franchise, la plaçant sur le même pied que la ville de Bienne, mise elle-même au droit de Bâle

par l'empereur Rodolphe 1er. Ainsi munie d'une efficace protection et de libertés étendues, La Neuveville se peupla tout de suite, malgré la construction simultanée du Landeron, fermé lui aussi par une enceinte fortifiée.

LA TRÊVE

La naissance de ces deux cités rivales à si peu de distance ne devait pas manquer de susciter une querelle entre l'évêque et le comte. Les hostilités purent pourtant être évitées par une trêve momentanée.

Tandis que l'archevêque de Mayence, Pierre d'Aspelt, avait, le 26 novembre 1313 couronné empereur, Louis de Bavière désigné par six des électeurs, quatre autres électeurs élurent empereur à

Francfort, le 19 octobre 1314, son compétiteur le duc d'Autriche Frédéric le Bel, qui reçut à Bonn, des mains de l'archevêque de Cologne la couronne impériale. Frédéric le Bel et son frère, le duc Léopold, se rendirent ensuite à Bâle pour y célébrer leurs noces à la Pentecôte, le 11 mai 1315, au milieu des réjouissances et des tournois. Le nouvel empereur épousait Elisabeth d'Aragon, fille du roi Jayme II. Son frère Léopold s'unissait à Catherine de Savoie, fille du comte Amédée V le Grand. Cette même année le duc Léopold fut battu à Mor-



*Sceau du duc Léopold d'Autriche
apposé à la sentence du 23 juin 1316*

garten, par les Confédérés, partisans de Louis de Bavière. L'évêque de Bâle eut l'occasion de lui faire part de ses démêlés avec le comte de Neuchâtel. Léopold « *Dei gratia dux Austrie et Styrie, dominus Carniole, Marchie ac Portusnaonis comes in Habsburg et Kyburg necnon lantgravius superioris Alsatie generalis...* » intervint à la demande de ces deux seigneurs pour trancher souverainement leurs différends. Il stipula à Bienne, le 23 juin 1316, que l'évêque de Bâle et le comte de Neuchâtel seraient désormais unis d'une amitié sincère et perpétuelle, que le comte rendrait les prisonniers de guerre faits à l'évêque et les conduirait vers

le Schlossberg, que le comte renoncerait à toute prétention sur La Neuveville au-dessous du château du Schlossberg, de construction récente et la reconnaîtrait propriété de l'évêque et de l'église de Bâle; après quoi, l'évêque le dégagerait, lui et ses héritiers, de l'hommage qu'ils devaient à l'église de Bâle. Le duc fixa ensuite les revenus et les limites des terres des deux parties; il interdit la construction de forteresses sur leurs territoires adjacents et condamna l'évêque à payer au comte 150 marcs d'argent. Le comte renonça à tous ses droits sur le pays et la montagne de Diesse, jusqu'au Ruz-de-Vaux. En compensation, le prince-évêque lui abandonna Cressier et renonça à toutes ses prétentions sur Neuchâtel et Valangin. Gérard de Vuippens sembla se soumettre de bonne grâce à cette sentence ducale. Du moins, il s'empressa d'en exécuter les clauses. Par un acte daté du 11 juillet 1316, il releva le comte Rodolphe et ses héritiers de la prestation d'hommage. Par un second acte du même jour, il désigna comme procureurs pour exécuter les articles de la sentence du duc d'Autriche, le chevalier Joannes de Neuwenstein, maire de Bienne, les chevaliers Othon et Imer de Bienne, châtelains du Schlossberg, ainsi que le chapelain de ce château Wernher. Leur mission consista à accueillir les prisonniers rendus par le comte de Neuchâtel et à marquer la frontière entre l'évêché et le comté, en suivant le cours du ruisseau de Vaux tombant en cascades depuis Lignièrès, à travers les gorges de la forêt et les coteaux du vignoble, jusqu'au lac.

La paix paraissait assurée. Pourtant le feu couvait sous la cendre. Qui oserait ouvrir les hostilités?

LA PÉRIODE BELLIQUEUSE

PREMIÈRE RUPTURE

Depuis que l'évêque Luthold, en 1237, avait brûlé la ville de Neuchâtel et que l'évêque Henri de Neuchâtel lui-même avait favorisé l'évêché de Bâle aux détriments de sa propre famille, l'animosité entre l'évêché et le comté n'avait fait que croître. Les relations s'envenimèrent par l'attitude des sires de Valangin. Jean et Thierry d'Arberg, bien que parents des comtes de Neuchâtel et de Nidau, avaient préféré, en 1295, la suzeraineté de l'évêché de Bâle à celle du comté de Neuchâtel. Le comte, ne pouvant tolérer la félonie de ses cousins, leur avait fait la guerre; il les avait battus et fait prisonniers. Il leur avait permis

cependant de racheter leurs têtes en lui fournissant deux têtes d'argent qu'il plaça sur le maître-hôtel de la collégiale de Neuchâtel, sur un écu aux armes de Valangin, entre deux bannières provenant du butin fait à Coffrane. A peine remis en liberté, en août 1296, les deux seigneurs de Valangin, trop humiliés d'avoir à prêter foi et hommage au comte de Neuchâtel, sous bâton levé, trahirent leur parole d'honneur en reprenant ouvertement, en 1297 acte de féauté envers l'évêque. Mais la destruction de la Bonneville, en 1301, représaille sévère, les avait une seconde fois ramenés dans le giron du comte de Neuchâtel. Ils continuèrent à le servir en vasseaux jusqu'en 1316. Aussi a-t-on quelque peine à comprendre comment Gérard de Vuippens, peu soucieux de respecter les engagements pris selon la sentence de Léopold d'Autriche, à l'égard de Rodolphe de Neuchâtel, réussit à contracter, le 2 mars 1317 à Bâle, un nouveau traité d'alliance avec Jean d'Arberg. Le sire de Valangin promet à l'évêque de Bâle, dans cet acte, de faire la guerre en son nom à Rodolphe de Neuchâtel, quand il en serait requis, de recevoir l'évêque et ses gens dans le château de Valangin et de ne conclure de trêve qu'avec son agrément. En contre-partie, Gérard après avoir amèrement reproché à Jean d'Arberg d'avoir prêté serment contre lui au comte de Neuchâtel, dans la dernière guerre, promet au seigneur de Valangin aide et protection contre le comte de Neuchâtel. Jean d'Arberg s'était-il laissé tenter par les 600 livres bâloises que Gérard de Vuippens lui avait remises le même jour, avant de recevoir de lui l'hommage de fidélité pour ses fiefs?

Le prince-évêque trouva un allié plus sûr pour réaliser ses projets de guerre. Avec l'aide de contingents d'hommes d'armes du comte de Kybourg, recrutés à Thoun et à Berthoud, Gérard de Vuippens se mit en marche pour attaquer le comte de Neuchâtel, occupé à bâtir le Landeron. Les agresseurs brûlèrent les habitations de Nugerole. Averti, Rodolphe marcha avec sa troupe à leur rencontre, les mit en fuite et fit plusieurs prisonniers. Il pourchassa le prince et le comte jusqu'aux portes de Bienne, mais dut battre en retraite, repoussé lui-même par les bourgeois de cette ville. Gérard refusa de payer la solde aux gens du comte de Kybourg estimant que ces fuyards ne l'avaient point méritée. Le comte de Kybourg mécontent marcha contre Bienne. Les Biennois, le voyant approcher, prirent l'offensive. Le comte de Kybourg et les siens s'enfuirent à leur tour, poursuivis jusqu'aux fossés de la ville de Soleure, où ils trouvèrent abri.

SIÈGE ET INCENDIE DU LANDERON

Gérard de Vuippens voulut se venger de sa défaite. Sous le prétexte de revendiquer le retour de ses sujets établis au Landeron, il obtint l'appui du comte de Kybourg et celui des Bernois, jaloux de l'extension de la puissance de la maison de Neuchâtel. S'étant concertés, ils préparèrent en 1324 une nouvelle campagne, ils rassemblèrent leurs troupes et assiégèrent le Landeron. Mais Louis de Neuchâtel, le fils unique du comte Rodolphe, suivi du félon Jean d'Arberg, qui une fois de plus avait changé de maître, fit brusquement irruption. L'évêque, pour la seconde fois prit la fuite au galop, suivi de ses hommes d'armes. Ses alliés plus vaillants, durent cependant lever le siège et se retirer. Ils rapportèrent à Gérard, son harnachement et sa vaisselle d'argent que, dans sa couarde hâte, il avait laissés sur le champ de bataille.

Gérard de Vuippens, dépité de ces défaites, mourut le 17 mars 1325, après avoir couvert les frais de ses peu glorieuses campagnes, en vendant à réméré certains revenus provenant de Richen, pour 250 marcs d'argent à Bourcard et à Werner de Ramstein. Il fut enseveli à la cathédrale de Bâle, dans la chapelle de l'évêque Henri de Neuchâtel.

Dès l'hiver suivant, les Bernois reprirent seuls l'offensive en faisant le siège du Landeron avec une machine de guerre nommée chat. Elle fut mise en pièces au moment de l'assaut. Devant ce second insuccès, les assaillants avaient résolu d'entreprendre, en 1326, un troisième siège, mais ils y renoncèrent, le comte de Kybourg ayant refusé de marcher avec le renfort des Waldstätten qui l'avaient battu à Morgarten et le comte de Neuchâtel ayant fait des démonstrations de grands armements. Les Bernois prirent plus tard leur revanche, en brûlant le Landeron après la bataille victorieuse de Laupen.

Pendant ces temps de guerre, et surtout quand les cent hommes de la bannière de la Neuveville étaient en campagne, le Schlossberg se transformait en caserne pour recevoir pour sa sûreté, tous les hommes valides de la ville et de la Montagne de Diesse non enrôlés. Sous les ordres de leur chef, ils tenaient garnison dans le château-fort jusqu'au retour de la milice.

UNE ACCALMIE

Après la mort de Gérard de Vuippens, fondateur de La Neuveville et seigneur batailleur, il y eut compétition pour sa succession à l'évêché de Bâle. Les chanoines, sans se soucier que le chapitre avait été frappé à perpétuité par le Saint-Siège, de la privation du droit d'élire le prince-évêque de Bâle, avaient élu Hartung Munch tandis que le pape nommait Jean de Châlon. Ce choix était heureux et permit un rapprochement entre l'évêché et son ennemi jusqu'ici irréductible, le comte de Neuchâtel, vassal du comte de Châlon. Il fallut cependant encore l'intervention du duc d'Autriche pour ramener la paix. Il décréta, en 1326, que le château du Schlossberg serait démoli pour ne plus être sujet à vexation pour les vassaux de Neuchâtel. Le règne de Jean de Châlon dura deux lustres. A sa mort, les chanoines, outrepassant leurs compétences comme dix ans auparavant, nommèrent Jean Senn de Münsingen évêque, le 22 juin 1335. L'élu était le fils du chevalier Bourquard Senn, seigneur du château de Münsingen et de Jeanne de Bucheck. Comme le pape refusait de confirmer cette élection, les oncles de Jean Senn, le comte Hugues de Bucheck, l'archevêque de Mayence et l'évêque de Strasbourg décidèrent d'accompagner leur neveu à Avignon, pour intercéder auprès du pape. Un véritable cortège de comtes et de chanoines et même le maître bourgeois de Bâle les y suivirent. Leur séjour à la cour pontificale dura un an. Pour finir Jean Senn dut renoncer, en plein consistoire, à l'élection faite par le chapitre de Bâle. Ce geste permit au pape de le nommer prince-évêque sans voir son autorité amoindrie. Il lui donna la consécration épiscopale.

Jean Senn de Münsingen fut un prince pacifique. Le 20 mars 1338 il pardonna aux Biennois d'avoir rompu le pont du château de leur ville, propriété de l'évêché, et d'avoir causé à son prélat, par incendies ou autrement, de graves préjudices. Le 6 juillet 1338, il confirma au magistrat de La Neuveville ses franchises. Il lui accorda le droit de tenir un marché hebdomadaire et de percevoir l'ungelt à son profit. Le magistrat de La Neuveville possédait du reste déjà de larges compétences. En 1342, il fut assez puissant pour traiter directement avec le comte de Neuchâtel et pour en obtenir qu'il renonçât à la clause de 1326 exigeant la démolition du Schlossberg. Le comte leur promit, comme il le fit aussi aux Biennois, de les protéger, ainsi que ceux qui suivraient leur bannière. Le prince-évêque, pendant ce temps participait à l'expédition dirigée par son oncle Berthold de Bucheck contre Schlestadt. Cette ville s'était soulevée

contre l'évêque de Strasbourg et avait mis le feu à ses domaines. Malgré son caractère doux et magnanime, Jean Senn n'avait pas pu se soustraire au devoir de soutenir l'évêque de Strasbourg. A son retour, il dut être heureux d'apprendre le succès des démarches des Neuvevillois auprès du comte de Neuchâtel pour la conservation du château du Schlossberg, car il aimait cette résidence dominant le lac de Bienne et y fit des séjours à plusieurs reprises. En 1343, un meurtre fut commis au Schlossberg, sur la personne de Jean Mohr, et ceci dans des circonstances qui n'ont pas été éclaircies et que les chroniqueurs n'ont point rapportées. Était-ce les suites d'une rixe due à de trop grandes libations, d'une scène de jalousie, d'une trahison ou d'un complot? On ne le sait. Mais l'évêque fit grâce aux auteurs de ce crime. Dix ans plus tard, le 14 janvier 1353, Jean Senn de Münsingen manifesta une fois de plus sa sollicitude aux Neuvevillois, en confirmant leurs anciens privilèges et en leur donnant un code de police d'une teneur identique à celui accordé à Bienne, un an auparavant. Est-ce pour éviter une récurrence au crime commis au Schlossberg que l'homicide est puni de mort et que, si le meurtrier s'évade, le juge doit faire démolir le faite de sa maison au bout de trois jours et la laisser ouverte pendant « an et jour ». Seulement après l'écoulement de ce terme les héritiers du criminel seront autorisés à reconstruire le faite et à prendre possession de la maison s'ils payent une amende de 3 livres et 1 denier.

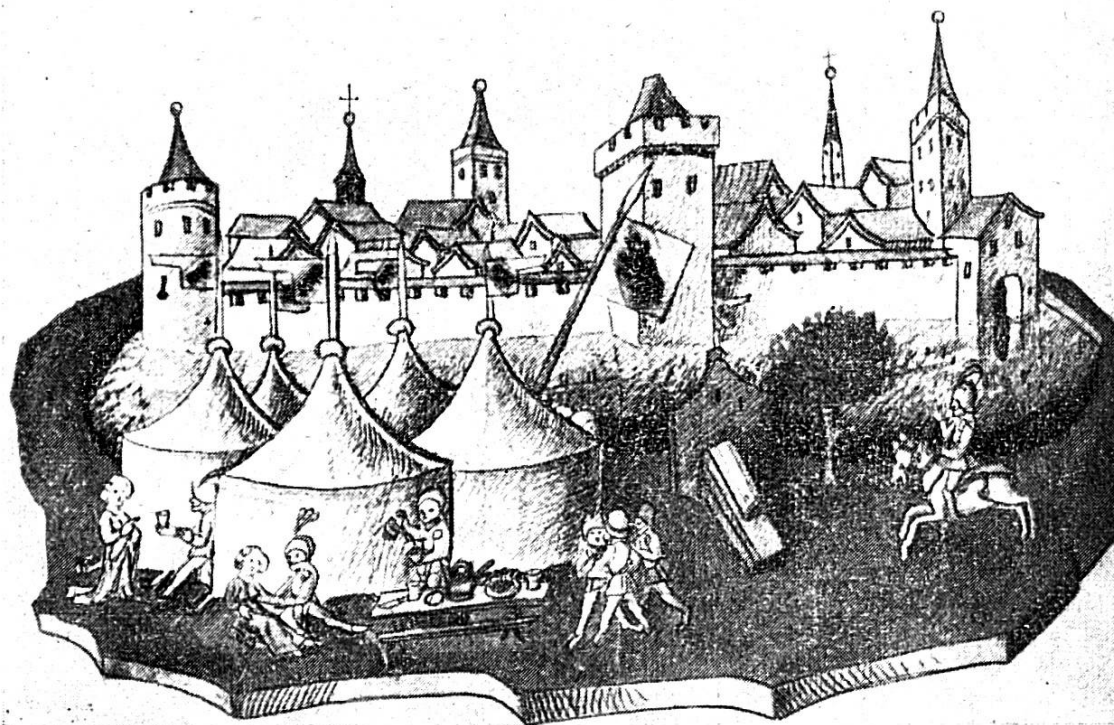
Jean Senn de Münsingen mourut le 30 juin 1365.

LE SCHLOSSBERG REFUGE DE JEAN DE VIENNE

Autant Jean Senn de Münsingen s'était montré pacifique et conciliant, autant Jean de Vienne, son successeur, fut-il un prince guerrier et jaloux de ses droits. Sortant de la maison des comtes de Vienne, d'origine et de langue françaises, d'une race de grands seigneurs, il semblait mieux préparé au métier des armes qu'à la vocation ecclésiastique. Il n'en fut pas moins prélat de Bourgogne, archidiacre de Besançon et évêque de Metz avant de devenir prince-évêque de Bâle.

Jean de Vienne, il est vrai, ne fit aucune difficulté pour confirmer, après son avènement, du château de Porrentruy, où il s'était rendu en novembre 1365, les franchises et privilèges des villes de Porrentruy et de La Neuveville. Mais Bienne était en rébellion ouverte, forte des alliances contractées avec Fribourg en 1343, Berne en 1352 et Morat en 1354. Jean Senn de Münsingen

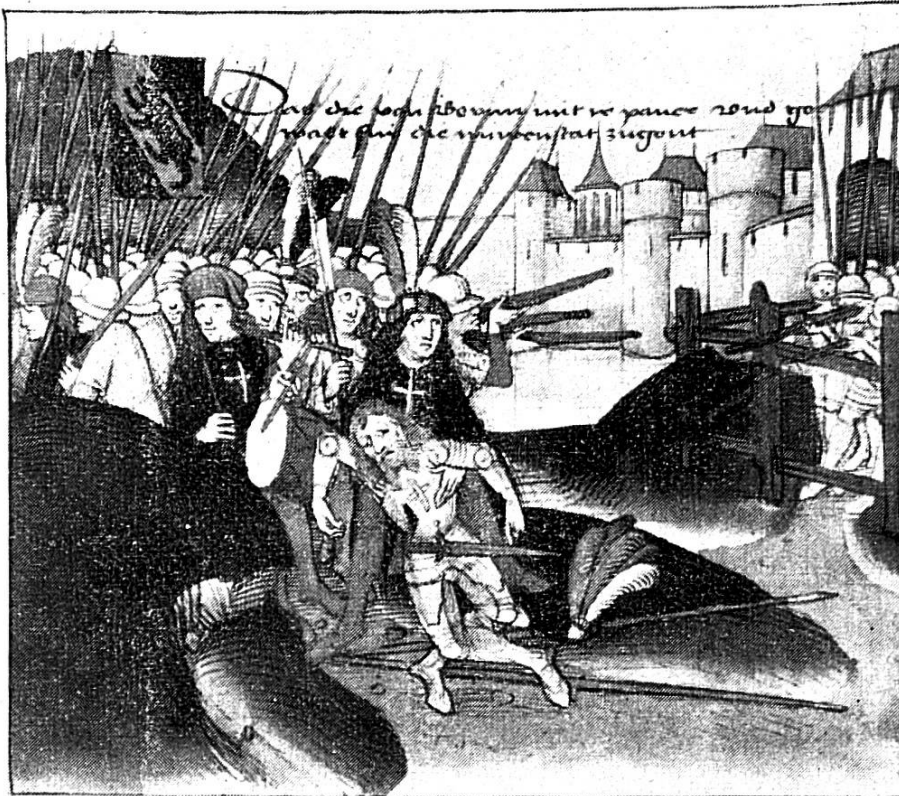
avait toléré ces manifestations d'indépendance et d'autonomie du magistrat biennois. Jean de Vienne n'était point disposé à admettre de telles emprises sur ses droits temporels de souverain prince impérial. Il invita en vain la bourgeoisie de Bienne à plus de docilité. Il exigea que cette ville renonçât à son traité de combourgeoisie avec Berne. Cet ordre n'ayant pas été respecté, le prince-évêque résolut de sauvegarder ses droits et son autorité



Siège de La Neuveville par les Biennois et les Bernois contre Jean de Vienne
Tiré de la Chronique de l'histoire bernoise de Tschartlan (1420-1461) (dont l'original est à Zurich)

par la force. Il marcha sur Bienne, le 31 octobre 1367, avec ses hommes d'armes et ses nobles vassaux, parmi lesquels le comte de Nidau, Rodolphe de Neuchâtel. Jean de Vienne s'installa au château de Bienne qui faisait partie de ses domaines. Il y convoqua les notables de la ville, les fit appréhender les uns après les autres. On les jeta dans les prisons du château, comme rebelles. Informés de ce coup de force, les Bernois, fidèles à leur alliance, marchèrent sur Bienne, les premiers jours de novembre, avec un renfort de 900 Waldstätten. Le prince jugea prudent d'éviter un combat inégal dans cet endroit hostile. Avant l'arrivée de l'ennemi, il opéra une retraite avec sa troupe jusqu'au château du Schlossberg où il prit garnison, laissant au comte de Nidau la tâche de piller et de brûler la ville de Bienne, avant de se

retirer au château de Nidau avec ses gens d'armes. Quand les Suisses arrivèrent sur les lieux, seul le château de Bienne restait debout. Ils s'en emparèrent sans peine car il ne s'y trouvait plus de défenseurs. Ils mirent en liberté les Biennois prisonniers. Quelques jours plus tard, les Bernois résolurent d'aller assiéger le Schlossberg et La Neuveville. Ils n'étaient pas munis d'engins de siège, mais ils pensaient que le prince accepterait



Le banneret bernois Henri Ziegerli tombe mortellement blessé pendant le siège de La Neuveville, en 1367

Gravure tirée de la chronique de Spiez de Diebold Schilling

de livrer bataille. Les assiégés ne tentèrent aucune sortie, mais se défendirent pendant dix jours avec vaillance. Le banneret bernois Henri Ziegerli fut mortellement blessé. Le froid aidant, le siège fut levé à la Sainte-Catherine. Aussitôt délivré, Jean de Vienne quitta le Schlossberg et sa bonne ville pour aller se préparer ailleurs à la guerre. Le récit romancé de Germiquet, selon lequel le prince-évêque, déguisé en femme, aurait réussi, pendant le siège, à quitter de nuit et clandestinement le château par la poterne en profitant du tumulte causé par une habile diversion exécutée par le maire Perrin, de Diesse, venu à la demande de

Jean de Vienne attaquer les assiégeants avec ses montagnards, doit être considéré comme une pure fantaisie. Les Bernois ne réussirent pas à emporter d'assaut le Schlossberg, ni à l'incendier, comme le narre encore Germiquet.

De son siège épiscopal de Bâle, le 19 juin 1368, Jean de Vienne témoigna sa reconnaissance à ses courageux Neuvevillois, en renouvelant la confirmation de leurs franchises. « Considérant que dans ces derniers temps, les Bernois et leurs complices assiégèrent avec une troupe très forte notre Neuveville et que nos chers bourgeois de cette ville, avec le secours de la main de Dieu et de la nôtre, et aussi des nobles seigneurs qui s'y trouvaient de notre côté, gardèrent puissamment cette place aux prix de grands travaux, de combats et de défenses, comme de fidèles et loyaux serviteurs, le tout au grand honneur et à la joie de tous » le prince-évêque leur conféra de nouveaux et importants privilèges par une charte spéciale en raison de leurs mérites, dans sa « sollicitude paternelle à récompenser les travaux de ses chers bourgeois de La Neuveville, et du consentement de son chapitre ». Si le prince était sévère et sans pitié pour ses sujets rebelles, il était reconnaissant et généreux envers ceux qui lui étaient dévoués.

Contraint de prélever un impôt de guerre pour couvrir ses campagnes contre Bienne, puis contre Berne, Jean de Vienne l'étendit à tout l'évêché, mais il précisa par un acte public donné à Saint-Ursanne le 2 mai 1371, que cet impôt ne devait pas tourner au préjudice des bourgeois de La Neuveville, ni être contraire à leurs franchises, car il était exceptionnel et forcé par les circonstances difficiles de l'évêché.

Alors qu'une bande d'Enguerrand de Coucy guerroyait dans les parages, le comte de Nidau, Rodolphe de Neuchâtel, debout à une des fenêtres du château de Büren sur l'Aar, fut atteint par une flèche et en mourut. Jean de Vienne soutint une guerre contre les comtes de Kybourg et de Thierstein pour sa succession. Son neveu, le chevalier Jean de Nant et plusieurs autres chevaliers bourguignons furent faits prisonniers au combat de Schaderen. L'évêché dut renoncer à Nidau et à ses dépendances. La même année Jean de Vienne se réconcilia avec sa ville de Bienne. Il conclut avec elle, le 7 juillet, un accord, en déclarant que ses chères délices étaient de pouvoir acquiescer aux demandes de ses amis et de mener avec eux une vie paisible. Complètement ruiné, il eut le noble geste de renoncer à la somme de 30,000 florins que Berne, selon un arbitrage prononcé à Balsthal, aurait dû lui

payer pour dommages de guerre. Il se contenta de 3,000 florins. Le rachat de son neveu et des chevaliers bourguignons faits prisonniers par les comtes de Kybourg et de Thierstein coûta à Jean de Vienne de fortes sommes. Le 12 août 1376, pour obtenir un prêt de 300 florins de l'écuyer Guillaume d'Orsans, il dut lui céder un fief au Schlossberg. Il emprunta en outre à son neveu Jean de Nant 12,000 florins de Florence. Pour le garantir de ce prêt, le prince se vit contraint d'engager le Schlossberg.

Jean de Vienne mourut le 7 octobre 1382. « Il fut homme de bonne vie » dit la chronique de Besançon. « Il fut bel prélat et saige » mentionne celle de Metz en ajoutant « il mourut pource homme selon son estait, après avoir vésquit toute sa vie là (à Baille en Allemagne) en guerre et en tribulation ».

LA RÉSIDENCE DES CHATELAINS

LE SORT DU SCHLOSSBERG LIÉ A CELUI DE LA NEUVEVILLE

Dès 1318, La Neuveville, devenue l'égale en droit de la ville de Bienne par l'octroi des franchises de Gérard de Vuippens, eut son propre magistrat, siégeant en son hôtel de ville, construit en même temps que les remparts de la cité. La fonction de maire épiscopal avait été exercée jusqu'alors sur ce territoire par le maire de Bienne. Le prince-évêque la confia dès lors aux châtelains de La Neuveville, résidant au château. Leurs fonctions consistaient à présider le Conseil pour les affaires administratives et judiciaires, comme représentant du souverain et à commander les troupes de la bannière.

Un acte du 12 novembre 1364, cite comme témoin l'écuyer Imerlinus de Slosberg qui devait détenir au château le fief héréditaire acquit en 1304 par le chevalier Imer de Bienne. Le même personnage intervint à nouveau comme témoin dans un acte passé le 1er mars 1368 entre Nicolas de Tavannes et Rodolphe de Wengi, sous le nom d'Heymerius de Slozberg, armiger. Le 18 mai 1374, il maria sa fille Anne à Rennal, fils de l'écuyer Hugonin de Sonvilier. Le contrat de mariage fut passé selon les usages de La Neuveville et signé par le témoin Imer de Courtelary, oncle de la mariée.

Quand Jean de Vienne remit le château du Schlossberg en gage à son neveu Jean de Nant, pour garantir le prêt qu'il avait

reçu de lui, le prince-évêque lui avait alloué une somme de 60 florins pour la garde de cette forteresse. Le châtelain du Schlossberg à cette époque était l'écuyer Ulrich Haller de Courtelary, qui, en 1372 assumait les fonctions de maire de La Neuveville. Un acte de 1380 cite comme châtelain Henri de Vaillant.

Après la mort de Jean de Vienne, il y eut compétition pour le siège épiscopal vacant entre Werner Schaller, nommé évêque de Bâle par l'antipape et soutenu par Léopold d'Autriche, et Jean de Bucheck, descendant d'une famille noble de l'évêché, dont le château se trouve près de Bretzwyl en Bâle-campagne. En définitive l'évêché, plein de dettes criardes, fut confié à Imier de Ramstein. Ce nouveau prince-évêque se vit contraint, en 1384, d'engager la plus grande part des revenus et redevances de ses terres au chevalier Jean de Nant. Deux ans plus tard, il réussit à se faire restituer par ce créancier son gage sur le château du Schlossberg et ses dépendances, en lui remettant en échange celui de Pleujouse. Imier de Ramstein, soucieux de respecter les franchises et privilèges accordés par Jean de Vienne à La Neuveville, avait tenu à assurer la tranquillité et la sûreté des Neuvevillois, en reprenant tous ses droits de propriétaire sur le Schlossberg. Il fallait éviter que ce château, engagé entre les mains d'un seigneur étranger, ne devînt une menace pour la ville. Les bourgeois de La Neuveville avaient déjà accepté une entorse à leurs privilèges en payant, à titre exceptionnel, l'impôt de guerre prélevé par Jean de Vienne. Tenant à leur château, ils ne refusèrent pas de verser bénévolement la somme de 400 florins pour aider Imier de Ramstein à dégager le Schlossberg, mais en posant la condition que le prince-évêque s'engageât à ne jamais aliéner le château sans la ville, ni la ville sans le château. Leur sort devait rester commun.

LA FORTERESSE SE TRANSFORME EN MANOIR

Sous le règne du prince-évêque Humbert de Neuchâtel en Bourgogne, vers 1399, le château, devenu seigneurie épiscopale, fut habité par Jean-Henri de Bassecourt, comme châtelain et maire de La Neuveville. Ce châtelain scella entre le prévôt et le chapitre de Saint-Ursanne d'une part, et Bourkard Scharbon, demeurant à Courtavon d'autre part, la convention de recourir à l'arbitrage de l'évêque Hubert de Neuchâtel pour trancher un différend surgi entre eux au sujet de biens situés à Bourrignon et ailleurs.



*Pierre tombale du châtelain du Schlossberg
Claus de Diesse à la Blanche Eglise
de La Neuveville*

veut dire le poêle ou grande chambre. Il confia la taille de la pourtrason à Malvenz. Durant les années 1437 à 1439, le prince-évêque Frédéric z. Rhein, de Mulhouse, fit construire une tour. Pour la voûte et les portes, il fit utiliser du tuf transporté depuis Cressier. Vers cette époque, on compléta la demi-tour ronde, la tour flanquante de la cour-tine nord, du côté de la cour intérieure, jusqu'au 1er étage. Son rez-de-chaussée fut recouvert d'une voûte en calotte, avec une petite ouverture au centre. Cette construction, sans fenêtres a dû servir d'oubliettes. L'on y descendait par une corde. On l'a appelée, dans la suite, la prison du prince.

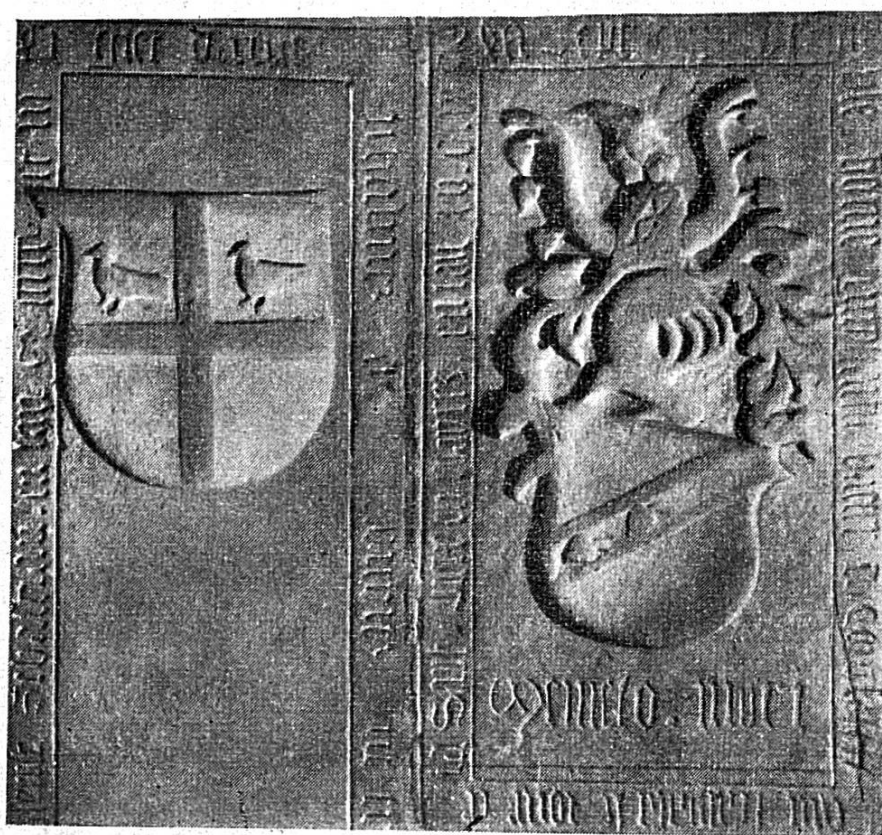
Claus de Diesse, châtelain du Schlossberg, en 1413, fut enterré à la Blanche Eglise, où se trouve encore sa pierre tombale, portant ses armories. En 1424 il y eut un châtelain Imer au Schlossberg; en 1428 Jean-Henri de Rambevaux occupa cette charge; enfin, en 1433, Imer est à nouveau mentionné comme receveur du prince et châtelain du Schlossberg.

Le prince-évêque Jean V de Fleckenstein fit refaire en 1433 au château, par le charpentier Hernigent, le « pellez », ce qui



*Pierre tombale aux armes
d'Ulrich Haller de Courtelary
et d'Henriette de Lugnez*

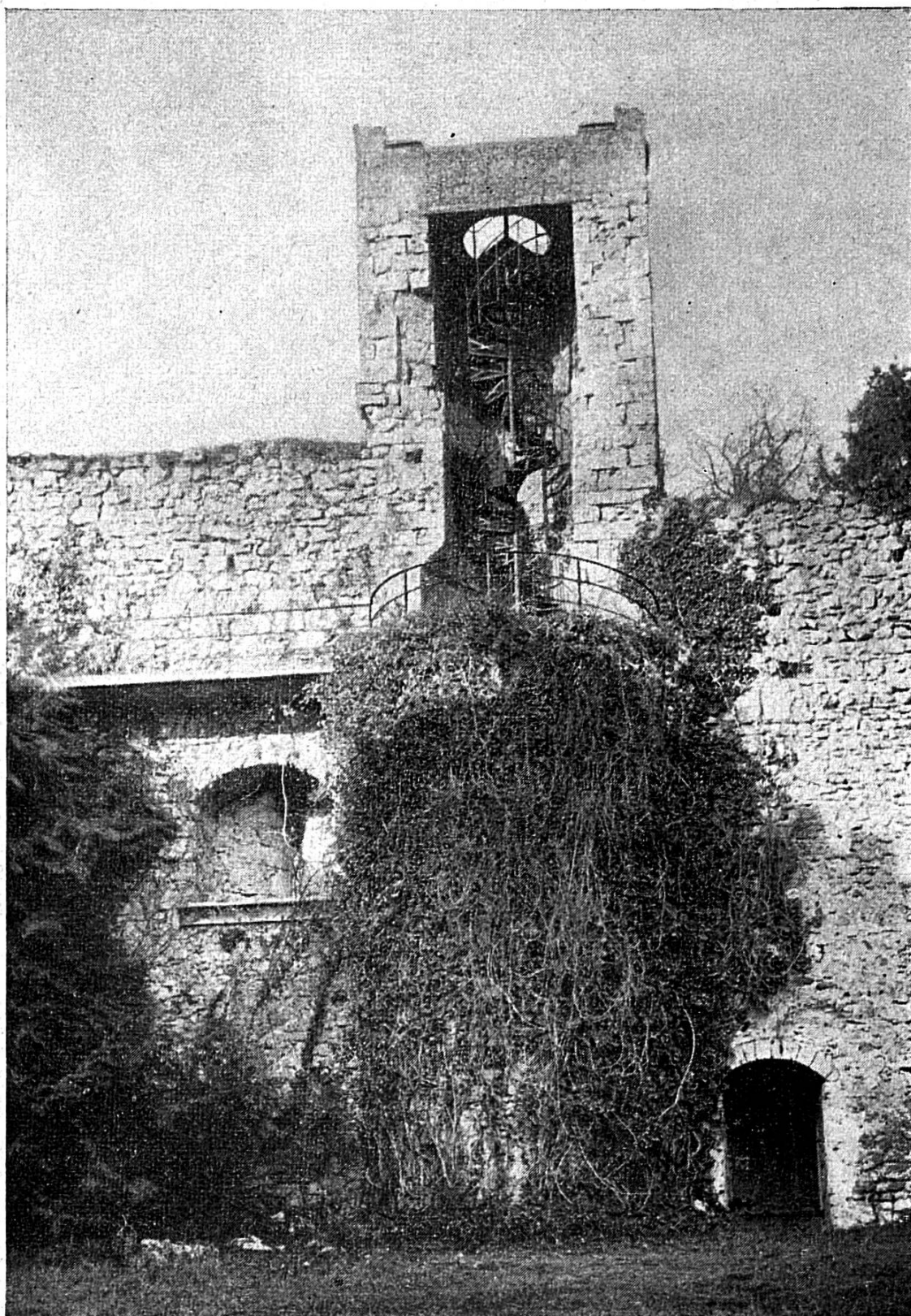
En 1435, l'on trouve à nouveau comme châtelain du Schlossberg, un Ulrich Haller de Courtelary. Il avait épousé en premières noces Marguerite de Domdidier, en second mariage Elsi de Muriaux. Il prit comme troisième femme Henriette de Lugnez. Décédé en 1438, il fut enterré à la Blanche Eglise sous une pierre tombale aux armes des Courtelary et des Lugnez. En 1475, son fils Jacques, époux de Jeanne de Colombier, revêtit aussi la charge de châtelain, occupée en 1453 par Jean-Pierre de Péry. Le tombeau de « damme Jehannez de Colombier qui trespasat le iours de sant Sébastian en l'an 1503 » est placé à la Blanche Eglise aux côtés de celui de son beau-frère Guillaume Haller de Courtelary « qui traspasa le jour de la sant piere en l'an 1509 ».



*Pierre tombale
de Jeanne de Colombier*

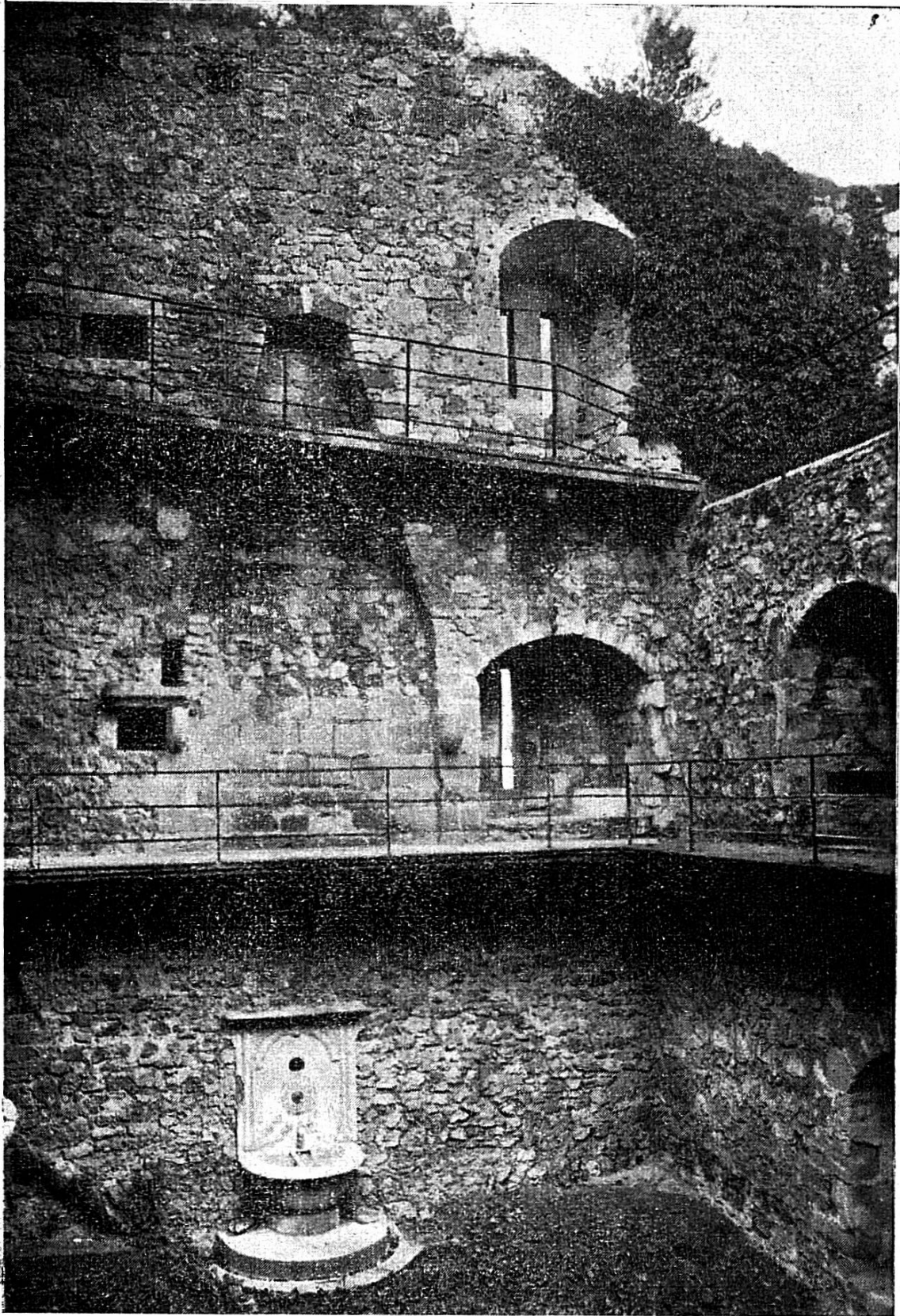
*Pierre tombale
de Guillaume Haller
de Courtelary*

N. B. — Les photos de ces pierres tombales sont de M. Dr A. Rais, Delémont



Le Schlossberg

La tour de la prison du prince, avant la restauration de 1931



Le Schlossberg, partie septentrionale du logis, avant la restauration de 1931

AU TEMPS DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE

NOUVEL AMÉNAGEMENT DU CHATEAU

Jean de Vennigen, originaire de Niedenstein, au diocèse de Worms, fut élu prince-évêque le 18 mai 1458 et confirmé par le pape Calliste III. Il a laissé des traces durables de son règne. Fondateur de l'université de Bâle, il fut aussi le restaurateur des châteaux de Porrentruy et de La Neuveville. Celui de Porrentruy était digne, dit Vautrey, de loger un pape ou un empereur. « Jean de Vennigen — selon le chroniqueur Nicolas Gerung — était d'une taille élégante, non seulement amateur de la paix, mais pacifique, c'est-à-dire faisant la paix et s'employant dans l'occasion de tout son pouvoir à faire cesser les procès et les querelles entre les princes et les autres. Il est très expert dans les affaires spirituelles et temporelles; il remplit toutes les fonctions pontificales, il célèbre la messe et les offices divins; il lit et aime les livres. Il se montre actif et très habile dans la conduite des affaires civiles, voire au besoin, militaires. Dans tous les cas, sévère dans la correction; il aime l'argent et il sait en trouver, mais il le dépense avec largesse quand son rang ou le besoin l'exige ou qu'il faut restaurer ou bâtir les châteaux ou les maisons de l'Eglise de Bâle. Aussi, les jaloux l'ont appelé Jean de Pfennigen ».

Ce grand prince ordonna d'importantes transformations à faire au Schlossberg. Elles furent exécutées de 1456 à 1468, soit en l'espace de douze ans. Elles coûtèrent mille livres. La maison du portier, dans la baille, la tour et le pont-levis des remparts, celui du château furent complètement reconstruits. La muraille nord du château fut refaite. Les bardeaux recouvrant les toits, exigeant des réparations fréquentes, furent remplacés par des tuiles. Les fenêtres du château furent agrandies et on en perça de nouvelles. Ces fenêtres en molasse étaient à meneaux et en ogive à lancette et trilobées. Il en reste deux dans la façade du logis donnant sur la cour intérieure et une dans le mur donnant dans la salle des chevaliers. Des voûtes furent édifiées pour le service des crèneaux du côté nord. Le puits fut réparé, la citerne curée, l'étable, à l'est de la cour intérieure, munie d'un nouveau râtelier. Dans le logis même, l'on refit la cheminée devant la petite chambre, le foyer, le fourneau, deux autres chambres; le plancher de la grande chambre du plain-pied, au-dessus de la cave, fut garni de briques. Dans le salon du premier étage un nouveau fourneau de trois cents catelles remplaça l'ancien. On renouvela

le baldaquin du grand lit. On meubla les autres locaux de dix lits, de bancs et de chaises. En 1466, la porte principale, au sud, fut reconstruite en molasse, dans le style ogival. Sa clef de voûte fut décorée aux armes du prince « à la crosse de Bâle aux deuxième et troisième quartiers, à deux bâtons fleurdelisés mis en sautoir, aux premier et quatrième quartiers ». La tourelle en encorbellement, édiflée au-dessus de cette porte et les cinq girouettes des tours furent aussi ornées de l'écu princier.

En 1467, l'armement du Schlossberg composé de pierriers fut encore complété par deux arquebuses et cinq mousquets. Avec un quintal de poudre et autant de plomb on fit 1200 balles.

LE PRINCE EN GUERRE CONTRE LE DUC DE BOURGOGNE

Deux ans après la diète de Ratisbonne, en 1473, le prince-évêque Jean de Vennigen, reçut dans sa résidence de Bâle, l'empereur Frédéric III, accompagné de son fils Maximilien, de plus de six cents cavaliers, de l'archevêque électeur de Mayence, de l'évêque d'Eichstädt, des ducs de Bavière, d'un frère du sultan Mahomet II, d'un légat du souverain pontife et d'un ambassadeur de Charles le Téméraire. L'empereur et sa suite furent, durant six jours, les hôtes du prince-évêque et de la ville de Bâle, puis ils poursuivirent leur voyage.

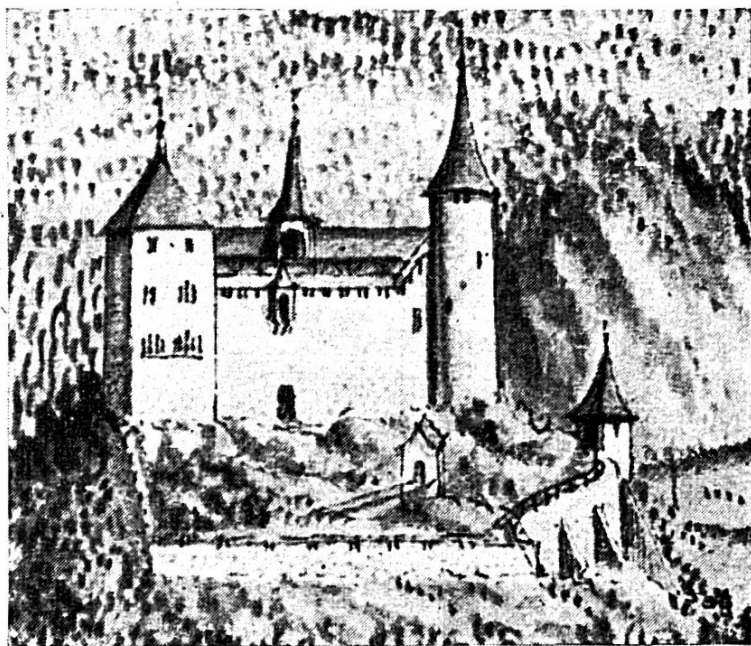
Au retour, le duc de Bourgogne accompagna en personne l'empereur, avec une escorte de cavaliers jusqu'à Bâle. Il lui proposa le mariage de l'archiduc Maximilien à sa fille Marie de Bourgogne et lui demanda en outre, d'être promulgué lui-même roi de Bourgogne et vicaire de l'empire. Le faible et superstitieux empereur, craignant que le duc Charles ne se servît de ce projet matrimonial pour se frayer à lui-même un chemin pour parvenir à l'empire, s'embarqua secrètement, après avoir quitté la ville, à l'insu du duc de Bourgogne, sans lui donner de réponse et sans lui faire ses adieux. Charles le Téméraire forma alors une ligue contre l'empereur. Il arma plus de cinq mille cavaliers.

Lors des guerres de Bourgogne, le prince-évêque de Bâle, Jean de Vennigen prit part avec le duc René de Lorraine, à la bataille de Morat du côté des Suisses. La milice de La Neuveville en fit de même. La garnison chargée de garder le Schlossberg pendant ces temps de guerre, fut licenciée au retour glorieux de la bannière de La Neuveville. Les soldats neuvevillois rapportèrent du butin partagé à Nidau, sept canons et trois bombardes provenant de l'artillerie de Charles le Téméraire.

INFLUENCE DE LA RENAISSANCE

LES EMBELLISSEMENTS

Au début du XVI^{ème} siècle, le prince-évêque Christophe d'Uttenheim, homme de science, docteur en droit canonique, fit opérer divers travaux au Schlossberg, où résidaient, depuis l'année 1513, le châtelain François de Gléresse et son épouse Jehannette Chardons. En 1519 le prince dépensa pour les fenêtres de la grande chambre 13 1/2 livres. Il fit acheter à Berne, 15 feuilles d'étain, pour la couverture des tours. L'une de ces feuilles fut teinte à ses armes. Il ne fallut pas moins de dix pièces de bois pour les rampes des escaliers et des galeries conduisant aux



Le Schlossberg

Dessin en couleur d'Albrecht Kauw 1672

créneaux. Les réparations du grand salon, de la cheminée, du foyer, du fourneau, du faite du toit et de toute la toiture, se prolongèrent jusqu'en 1522. C'est probablement alors que les deux poivrières aux angles de la façade occidentale furent supprimées.

Tout en ayant les goûts, le port et les allures d'un prince, Christophe d'Uttenheim était resté austère et pieux. Cédant devant la Réforme, il se retira, en 1527, dans son château de Porrentruy

où il mourut peu après. Sa dépouille mortelle se trouve à l'entrée du chœur de l'église de Saint-Marcel, à Delémont.

Son successeur, Philippe de Gundelstein, escorté de 50 chevaliers, se fit introniser le 24 septembre 1527, à la cathédrale de Bâle. La même année, il se rendit à La Neuveville pour y recevoir les hommages de ses sujets. Contrairement aux usages établis, il renonça à monter au Schlossberg pour s'y installer chez le châtelain de Gléresse, car, s'il était d'humeur vive et avait une démarche imposante, il ne manquait point de corpulence. Aussi préféra-t-il prendre logement dans la plus confortable maison de l'ancien châtelain Jehan Lesqueureux, qui, au moment où il avait remplacé Jacques Haller de Courtelary comme châtelain et maire de La Neuveville, en 1480, avait pris la qualité de noble. Son père avait épousé Perrenette, veuve de Jean Fabri, de Neuchâtel. Elle descendait de la maison de Colombier par son père Pierre, le bâtard de Vauthier de Colombier, gouverneur du comté de Neuchâtel et seigneur de Colombier. Lors de son mariage avec Jean Fabri, Perrenette de Colombier avait reçu, à titre de dot de la part de son oncle le seigneur Jean de Colombier, une somme de cent écus d'or. Après son veuvage, en 1439, elle avait convolé en secondes noces avec le notaire Jehan Lesqueureux dont la famille possédait un fief considérable aux Collonges à La Neuveville.

Le châtelain François de Gléresse n'en continua pas moins de résider au château du Schlossberg. Le prince-évêque fixa définitivement le siège épiscopal à Porrentruy, en 1528, celui de Bâle n'étant plus tenable. Assistant à la diète de Spire, en 1529, Philippe de Gundelstein se plaignit d'être sans ressources, avec des sujets révoltés, refusant les prestations dues à leur souverain, sans chapitre ni conseillers, en proie à de nombreux embarras. Il releva, en particulier, que les châteaux de sa principauté tombaient en ruine et avaient un urgent besoin de réparations.

LE CHATEAU ABANDONNÉ

Quand, en 1532, Philippe de Gundelstein nomma Pierre de Gléresse, fils de Petremand et de Françoise de Barescour, pour succéder à son grand-père, le nouveau châtelain, possesseur de la maison seigneuriale de la Porte, à l'entrée ouest de Gléresse, décida de son propre chef qu'il n'irait point habiter dans l'ancienne forteresse des princes, déjà décrépie malgré les restaurations encore exécutées pour son grand-père, de 1519 à 1522. L'évêque exigea cependant que Pierre de Gléresse prit l'engagement écrit de s'y établir sur l'ordre de son souverain ou de se

démettre de ses fonctions. En fin de compte, le prince renonça à contraindre son châtelain à habiter le Schlossberg, mais il lui enjoignit d'y installer son lieutenant Antoine Bourguignon, pour éviter les inconvénients d'un château non habité. Pierre de Gléresse resta fidèle à la religion catholique, malgré l'introduction de la Réforme à La Neuveville. Il épousa, en 1532, Isabelle Vallier, de Soleure. Peut-être a-t-il eu tort de ne pas prendre résidence au château épiscopal. En 1539, le magistrat lui suscita des difficultés à l'occasion du renouvellement des autorités de la ville, il lui reprocha de ne pas faire exécuter les réparations nécessaires au Schlossberg et se plaignit de ce que le prince-évêque ne l'entretenait pas. Le petit conseil de La Neuveville, fort des larges privilèges accordés autrefois par le souverain, réussit à faire tourner le conflit en sa faveur, en sapant l'autorité du châtelain, dont les compétences se réduisirent à fort peu de choses.

Dès 1556, le château ne fut plus du tout habité et quand, en 1554, le prince-évêque Melchoir de Liechtenfels nomma pour la première fois un châtelain appartenant à la religion réformée, il ne tenta même plus de lui faire prendre l'engagement de loger au château ou d'y placer son lieutenant. Il choisit, parmi les notables de la ville, son receveur, le conseiller Jehan Imer, fils de l'ancien maîtrebourgeois Jehan Imer et de Claude Racle. Sa femme, Antonia Duc, descendait, par sa grand'mère maternelle du seigneur Henri de Cressier. Le prince-évêque qualifia officiellement dans son brevet de nomination le nouveau châtelain et maire de La Neuveville du titre de « Junker ». Lorsqu'en 1568, le prince convoqua et présida les états de Valangin, il appela le châtelain Jehan Imer à y siéger. Melchoir de Liechtenfeld s'éteignit le 17 mai 1574, après un épiscopat douloureux, plein d'alarmes et de difficultés. Mais, heureusement, l'avènement de Jacques-Christophe Blarer de Wartensee¹⁾, et son règne bienfaisant allaient relever la principauté et la faire resplendir d'une nouvelle gloire. Pourtant le prince-évêque Christophe de Blarer qui avait donné l'ordre aux bourgeois de Porrentruy de détruire le château de Roche d'Or, n'empêcha pas le déclin du Schlossberg, malgré les efforts entrepris par son châtelain pour le maintenir en état. En 1559 le puits effondré fut déblayé et la porte, fortement endommagée par la foudre, fut reconstruite. En 1561 le châtelain

1) Né dans son château de famille à Rorschach sur Staad, près de Saint-Gall, au lac de Constance, le 11 mai 1542, fils de Guillaume et d'Hélène de Hallwil, la tante du futur évêque Guillaume Rink de Baldenstein.

Jehan Imer jugea encore utile de placer de l'artillerie au château. Enfin, le 8 février 1607, le châtelain Vincent de Gléresse, époux d'Hélène de Luternau, fils de l'ancien châtelain Pierre de Gléresse, propriétaire de leur nouvelle maison patricienne construite en 1578 à La Neuveville, reçut l'ordre du prince Jacques-Christophe de Blarer, de pourvoir le Schlossberg, comme autrefois, d'une forte garnison, la guerre menaçant d'éclater après l'échec des négociations entre l'évêché de Bâle et la ville et république de Berne, au sujet de l'échange de Bienne.

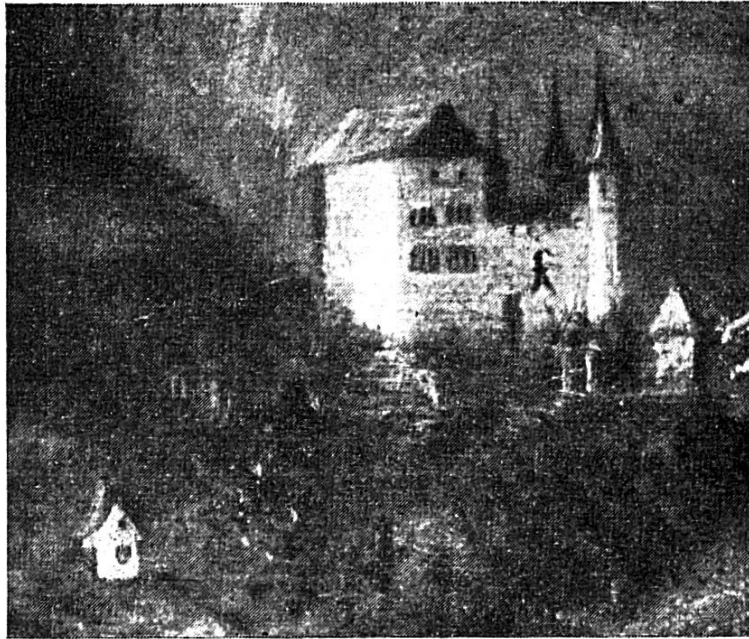
A plusieurs reprises, en 1581, en 1601, en 1614 et en 1653, il fallut réparer la tour flanquante située à l'ouest de la poterne au nord de la cour intérieure du château.

LA FIN DU RÉGIME DES PRINCES-ÉVÊQUES

LES DERNIERS VESTIGES DE LA BAILLE

Les nobles de Diesse détenaient en fief depuis quatre générations, une maison et des vignes dans le vorbourg du Schlossberg. Ils devaient chaque année au prince-évêque, deux chapons pour l'étable et le courtil. Le dernier d'entre eux, Olivier de Diesse, céda ce fief avec d'autres biens, à Claude de Thielle, dit Wochet ou Vaucher, bourgeois de Neuchâtel. Le nouvel acquéreur continua à verser dès 1553 au prince-évêque, les deux chapons comme redevance pour une « maison gesant au bourg du chastel de Schlossberg, ensemble un cortilz de costé ladicte maison de la part devers byse ». Le receveur de l'évêque réclama aussi une redevance à Pierre Amiot, de Neuchâtel auquel Olivier de Diesse avait vendu des vignes comme lui appartenant en propre. Il fallut avoir recours à une administration de preuves. Elle permit d'établir les droits de fief de l'évêché. Le conseiller Guillaume Tschamperrin témoigna qu'il avait souvent accompagné autrefois son grand-père, le maire de Lignière, au château du Schlossberg ; ce dernier lui avait fait remarquer, à plusieurs reprises que ces maisons de la baille du château appartenaient à monseigneur de Bâle et qu'en cas de besoin des nobles devaient les occuper et y demeurer pour protéger le Schlossberg.

Une autre de ces maisons, appartenant à un nommé Gyllame, était aussi grevée d'une redevance de deux chapons. Toutes ces constructions déjà délaissées vers la fin du XIV^{ème} siècle par les nobles qui les détenaient en fief furent habitées dans la suite par des vigneron. Elles avaient entièrement disparu en 1620, car les comptes du receveur du prince ne mentionnent plus que « trois places cultivées en vigne » par Hencheman Daulte. En 1745,



Le Schlossberg au XVII^{ème} siècle
(Tableau à l'huile)

Jacques Bossan paye encore 3 chapons au prince-évêque pour ce vignoble situé sur le côté du levant de la baille. En 1749, un mur en ruine menace de s'écrouler dans ces vignes.

Dès le XVII^{ème} siècle tous les autres fiefs ont fait retour à l'évêché pour être réincorporés au domaine du château.

LE SCHLOSSBERG TOMBE EN RUINE

Bien que ne servant plus de résidence pour le châtelain ou son lieutenant, le Schlossberg fut encore entretenu tant bien que mal, conformément aux engagements pris par le prince-évêque en 1539, lors des difficultés entre Pierre de Gléresse et les deux conseils de La Neuveville, ceux-ci exigeant « que le château serait maintenu bien que le seigneur châtelain n'y habitât plus ». En 1620 le maître-couvreur ou « testo » Jehan Tüscher reçut des tuiles de Berlincourt,

receveur du prince, à Bienne, pour recouvrir le toit du grand bâtiment, les tourelles et la basse-cour. Il abattit les galeries et les degrés dans le « vicier » et construisit une paire de degrés à l'étage inférieur. Six ans plus tard on utilisa encore 2000 tuiles pour le grand toit.

Pendant l'épiscopat de Jean-Henri d'Ostein le château fut entièrement délaissé. C'est l'époque où les sorcières cherchaient à ses alentours rendez-vous avec le diable. On leur fit de longs procès. D'après ces enquêtes judiciaires, le malin leur apparaissait, au crépuscule, sous une forme humaine, parfois jouant du violon. Il les sommait de se donner à lui en leur faisant les plus belles promesses, les invitant à des repas et à des danses nocturnes. Elles devaient renier Dieu, leur créateur, et faire hommage à Satan ; alors, il imprimait son sceau sur leur corps ou leur remettait un onguent capable de faire périr les bêtes et mourir les gens. En 1607, la première de ces femmes fut condamnée à mort, mais la sentence ne fut pas exécutée ; en l'an 1634 on brûla sept sorcières, et de 1641 à 1648 il y eut encore une dizaine de ces victimes.

Quand le prince-évêque Béat-Albert de Ramstein se rendit à La Neuveville en 1646 pour y recevoir le serment, une députation du conseil s'était rendue à sa rencontre jusqu'au Schlossberg, ayant laissé, un peu plus bas, 50 mousquetaires et les canons à croc pour faire partir les salves de bienvenue. Le prince, arrivant par la montagne, dut être frappé de l'état d'abandon de son château. Aussi demanda-t-il, en 1647, à son châtelain Jean Daulte, de trouver une famille disposée à aller habiter le Schlossberg, afin de prévenir sa ruine complète ; mais le châtelain de répondre qu'il serait indispensable « d'y accommoder un meuble avec un fourneau et des fenêtres, ainsi qu'une cuisine » qu'enfin « il sera difficile de trouver quelqu'un, vu que c'est un lieu à l'écart, et si ce n'est qu'il plut à son excellence révérendissime et illustrissime ordonner quelque petit gage et graine ». Dix ans plus tard, Jean Petter de La Neuveville proposa d'aller lui-même habiter le château, en échange d'une certaine somme à lui remettre pour procéder aux réparations les plus urgentes. Il demanda, en outre, la jouissance d'un pré sur la montagne de Diesse. Son offre n'eut point de suite.

L'INTERMEZZO ITALIEN

En 1757, un Italien du nom de Frigeri, séjournant dans la région, se présenta, un beau jour, avec de belles manières, au pasteur Gibollet de La Neuveville. Il lui dit appartenir à la

vieille noblesse vénitienne et remplir la charge de consul de Suède. Il lui exposa son désir de rebâtir le château du Schlossberg, d'y faire des terrasses et des jardins, car il disposait de cent mille écus pour faire cette restauration. Il adressa même une requête au prince-évêque Joseph-Guillaume Rink de Baldenstein pour pouvoir acheter le Schlossberg et se voir décerner le droit de bourgeoisie de La Neuveville. En se promenant au pied des ruines, où poussaient encore quelques fleurs de lys blanc, vestiges de temps reculés, avait-il imaginé une lointaine châtelaine, rentrant d'une chevauchée sur sa haquenée ambleuse et donnant l'ordre au jardinier de border l'allée conduisant au château de ces fleurs de France, dont le parfum la captivait et dont la forme lui servait de modèle pour ses tapisseries? Ou rêvait-il de dépasser les splendeurs d'antan du château et de ses jardins, en construisant sur ces terrasses, des colonnades avec des statues et des jets d'eau rappelant la villa d'Este? Hélas, ce mystificateur involontaire, ni noble ni consul comme on l'apprit bientôt, était un infortuné atteint de la folie des grandeurs.

LES DÉPENSES POUR LE TOIT

Sur l'ordre de Jean-Conrad de Reinach d'Hirtbach, son châtelain Jean-Michel Imer fit construire complètement la toiture, en 1719, pour la conservation de la charpente. Il fit aussi remettre en état la tour de la prison du prince. En 1751, Joseph-Guillaume Rink de Baldenstein décida de refaire le même travail au toit. Mais il avait mal choisi la saison, car le châtelain David Imer lui fit savoir que les couvreurs refusaient de faire ce travail « qu'à quel prix que ce fut, ils ne s'exposeraient point à la rigueur du froid de byse qui règne ici ». Dans la suite, le 6 novembre 1763, David Imer, alors conseiller aulique de son altesse, revenant d'Erguël dont il avait été grand bailli, faisait parvenir au prince-évêque Sigismond Nicolas de Montjoie-Vaufrey un mémoire où il dit : « Depuis mon retour à La Neuveville, j'ai visité à diverses fois le château de Schlossberg et remarqué qu'il est considérablement tombé en ruine depuis quelque temps et que d'ailleurs la charpente de la toiture est si caduque, qu'il serait dangereux aux couvreurs d'y monter pour réparer les brèches qu'il y a, de sorte que pour préserver les murs de tomber en ruine, il conviendrait absolument de refaire à neuf la charpente du toit, mais ce ne serait pas là ma très humble pensée, puisque ce serait exposer la recette de Votre Altesse à des frais considérables et inutiles puisqu'il n'y a pas d'apparence que jamais on rende ce lieu habitable; de sorte qu'il seroit bien plus expédient

d'abandonner dors en là ces mazures exposées aux injures du temps, mais il sera question de savoir, si Votre Altesse jugera à propos de faire tirer quelque parti des matériaux qu'il y a sur la place en précipitant la ruine de ces mazures, ou si Elle voudra qu'on les abandonne telles qu'elles sont. Les matériaux dont on pourroit tirer parti sont 1^o quelques tuiles que l'on pourroit sauver en quelques endroits de ses toits, 2^o quelques petits pommiaux d'étain qu'il y a avec leurs barres de fer sur les tourelles, 3^o le bois de charpente, à brûler, et 4^o enfin du tuf, dont il y auroit bonne provision, mais qu'il est très difficile à démolir ».

En terminant son rapport, le conseiller aulique demandait des instructions ; fallait-il reconstruire la charpente et le toit ou tirer parti des matériaux encore utilisables ? On ne connaît pas la réponse du prince. Il devait pourtant s'être décidé pour la reconstruction, car le toit fut encore réparé en 1765.

LE DERNIER PRINCE-ÉVÊQUE PREND RÉSIDENCE A LA NEUVEVILLE

Après l'invasion du nord de l'évêché de Bâle par les troupes de la révolution française, en 1792, et la mort, à Constance, du prince-évêque dépossédé, Joseph-Sigismond de Roggenbach, Jean-François de Neveu qui séjournait à Bienne depuis son avènement, se rendit à La Neuveville en juillet 1795, dans l'intention de s'y établir et d'en faire le siège épiscopal. Il n'était pas question pour lui de s'installer au château du Schlossberg, entièrement tombé en ruine et inhabitable. Le prince-évêque, accompagné de sa mère, âgée de 80 ans, prit ses quartiers dans la maison du chapitre de Bellelay, située au bord du lac, à proximité de la tour de rive. Il y vécut retiré et sans faste aucun. Il reçut pourtant avec grâce et bienveillance les personnes qui vinrent lui faire la cour. Après une brève résidence de douze jours, il se rendit compte que sa présence en ces lieux n'était point de nature à plaire au gouvernement du département du Mont-Terrible. Résigné, il se décida à partir. Le couvent de Saint-Urbain lui ouvrit ses portes.

LES TEMPS NOUVEAUX

L'OCCUPATION FRANÇAISE

Le 20 décembre 1797, un lieutenant et huit soldats français arrivant par Orvin et la Montagne de Diesse, firent irruption à La Neuveville. Il n'y eut aucune tentative de résistance à cette occupation militaire résultant du traité de paix de Campo-Formio.

Huit jours plus tard, une proclamation du général Gouvion de Saint-Cyr apprenait à la population: « Vos fers sont brisés, la République française rentre dans ses droits; de sujets du soi-disant Evêque de Bâle, vous devenez citoyens français ». Le 10 janvier 1798 les sans-culottes plantèrent l'arbre de la Liberté et dansèrent la carmagnole.

Le château du Schlossberg fut confisqué avec d'autres biens, au profit de la nation française. Il fut mis aux enchères, comme bien national, le 12 floréal de l'An VII: « Un vieux château (qui domine le lac de Bienne) situé sur le territoire de la Commune de Neuveville, lieu dit: ès Schlossberg, avec ses aisances et dépendances, contenant une surface d'environ 300 toises, touchant de vent la citoyenne Gléresse, et un précipice de débris du dit château » avec au nord et au midi des « places labourables et pour plantage, avec deux noyers, à côté de la charrière ». La citoyenne Gléresse, mentionnée dans cette pièce, était la veuve du baron Jean-Conrad de Gléresse et la sœur du prince-évêque Joseph-Guillaume Rink de Baldenstein. Cette vénérable douairière, née en 1719, mourut dans son hôtel de Porrentruy, en 1812.

Le domaine du château, estimé à 300 livres, fut mis à prix à 225 livres. La mise monta jusqu'à 20.100 livres en assignats offertes par David Cunier. Le meunier Jean Schlechter lui racheta le Schlossberg et, en 1802, fit « faire un couvert dans l'enceinte du dit château pour y débiter du vin pendant les jours de décades ». Il y organisa maintes fêtes champêtres. Le 15 août 1808, jour de l'anniversaire de Napoléon, un avis du maire annonça qu'il y aurait « danse gratis au château ». La jeunesse des environs y dansa même tous les dimanches durant le régime français et beaucoup de monde participait à ces divertissements.

LE CHATEAU PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Mais le meunier ne faisait pas ses affaires et négligeait l'entretien des restes du château victime des déprédations de ses envahisseurs. En 1816, il dut même le grever d'hypothèques pour

garantir un prêt d'argent que le pasteur Jean-François Imer lui avait accordé. Aussi, après sa mort, sa veuve fut-elle soulagée de pouvoir vendre ce bien, le 21 mars 1820, au pasteur David Imer-Vernet.

Le nouveau propriétaire fit enlever le reste des toitures et démolir la partie supérieure des tourelles, pour utiliser ces matériaux dans sa propriété de Boudelin, sur l'autre rive du lac, entre Cerlier et Locras. Mais bientôt, les ouvriers chargés de la démolition prétextèrent que ce travail était trop pénible, les moellons étant si fortement cimentés entre eux, qu'il n'était pas possible de les détacher. Ils abandonnèrent leur ouvrage. A ce que l'on apprit dans la suite, la véritable raison de leur défection n'était pas seulement imputable à la solidité des murailles, mais aussi au fait que les gens de La Neuveville, fort attachés au maintien de leur château, avaient supplié les ouvriers d'interrompre sa destruction complète. Ils avaient réussi à les dérouter de leur travail en leur offrant chaque jour autant de vin qu'ils pouvaient en boire, au point que le pasteur Imer, se rendant compte que les travaux n'avançaient plus, les fit cesser lui-même.

Le 3 décembre 1842, David Imer-Vernet vendit le château du Schlossberg, pour le prix de Fr. 12,000.— à son petit-fils par alliance Victor Gibollet. Le château passa ensuite, par héritage au gendre de ce dernier, Charles-Louis Schnyder-Gibollet, qui, six siècles après sa construction, le restaura de 1884 à 1885, dans le goût romantique mis à la mode par Victor Hugo et Violet-le-Duc. Aucun toit ne fut reconstruit et le Schlossberg conserva, extérieurement un aspect de ruine. La partie septentrionale de l'ancien logis resta à ciel ouvert. Un escalier d'honneur, à colonnades pseudo-gothiques fut construit pour conduire au premier étage, d'où partaient deux escaliers en colimaçon dans des tours rondes pour atteindre les étages supérieurs et la tour flanquante par la courtine nord. Trois balcons de pierre en style gothique furent ajoutés, le premier au-dessus de la porte du logis donnant sur la cour intérieure, le second à la tour nord-ouest à la hauteur de la chambre et le troisième à la façade sud, au 2ème étage.

La chambre à manger, au plain-pied, et la salle des chevaliers, au premier, furent revêtues de boiseries partiellement anciennes provenant de la région et de plafonds à caissons, et ornées de meubles renaissance. Charles-Louis Schnyder sut faire de cette ruine, une plaisante résidence d'été d'aspect florentin entourée d'une végétation rare et luxuriante, où la châtelaine recevait avec distinction ses hôtes pour de grands dîners et des bals par les

beaux soirs de clair de lune. Le château prit un aspect de luxe qu'il n'avait jamais connu autrefois.

En 1924, les hoirs de Charles-Louis Schnyder, vendirent le Schlossberg à leur cousin Louis-Philippe Imer, arrière-petit-fils du pasteur Imer-Vernet. Resté inhabité pendant plusieurs années, le château avait bien souffert. Les hiboux et les chauves-souris avaient envahi les vieilles murailles pour en faire leur repaire. Louis-Philippe Imer entreprit à son tour de 1931 à 1932, une véritable reconstruction du Schlossberg. Les plans établis avec compétence par M. Matthey, architecte cantonal de Neuchâtel et restaurateur des châteaux de Neuchâtel et de Colombier, permirent d'en faire une demeure habitable, solide et confortable. Le mur de la façade au levant de l'ancien logis fut réédifié, le grand hall recouvert et muni d'une cheminée, les fenêtres de molasse en style gothique de la restauration de 1884, remplacées par d'autres en pierre jaune d'Hauterive. La tour de la prison du prince fut murée sur sa face sud. Des meubles antiques des XVIème et XVIIème siècles, de même qu'un tableau contenant les armoiries des châtelains du Schlossberg ornèrent le hall. Dans la salle à manger, la sombre boiserie sculptée du XVIIème siècle dut céder la place à une boiserie gris trianon, harmonisant mieux avec un mobilier Louis XVI, de l'époque. Le grand salon tapissé en soie rouge de Damas contrasta heureusement avec le velours bleu roi d'un mobilier ancien de style Louis XV, complété de fauteuils à tapisserie du temps de Louis XIV et de la Régence, de tables, de commodes, d'une très belle pendule, d'une glace, d'un lustre de cristal et de portraits de famille du XVIIIème siècle. Un poêle Landolt à catelles peintes bleues et blanches, dont l'une représente le Schlossberg, fut remonté à l'emplacement où se trouvait, depuis 1884, une cheminée de genre renaissance, sculptée dans la pierre d'Hauterive et portant les armes de la famille Schnyder-Gibollet. On plaça au fond de la pièce une cheminée de marbre rose, d'origine française. Les appartements privés du second étage furent installés selon le goût et le confort modernes.

Plusieurs sociétés d'histoire eurent l'occasion de visiter le château ainsi restauré et toujours largement ouvert. Des amateurs de théâtre purent dresser leurs tréteaux dans la cour intérieure, des sociétés de musique y donnèrent des représentations et des fêtes.

LE LEGS DE LOUIS-PHILIPPE IMER

Dans son testament, rédigé la veille de sa mort, le 12 octobre 1933, Louis-Philippe Imer exprima la volonté que le château du Schlossberg reste à la jouissance de ses héritiers de leur vivant et que ce château sans les meubles, devienne ensuite, la propriété de la commune municipale de La Neuveville, conjointement avec l'Etat de Berne. Le legs ayant été accepté par les bénéficiaires et les héritiers du donateur ayant renoncé, après quelques années, à exercer leur droit de jouissance, le château du Schlossberg a été classé dans l'inventaire des antiquités, conformément aux dispositions de la loi du 16 mars 1902 sur la conservation des objets d'art et monuments historiques, à l'article 702 du code civil et à l'article 83 de la loi introductive au code civil. La restriction du droit de propriété découlant de cette classification a été mentionnée au registre foncier.

LA NOUVELLE DESTINÉE DU SCHLOSSBERG

Par une convention relative au château du Schlossberg, passée le 30 janvier 1941, au palais du Gouvernement à Berne, entre l'Etat de Berne, la Municipalité de La Neuveville, la Société pour la protection des rives du lac de Bienne, la Société du musée de La Neuveville, la Société de développement du Jura et la Société pour la défense des intérêts économiques du Jura, il fut décidé pour répondre aux intentions du donateur, de conserver le Schlossberg comme monument historique et d'en assurer l'entretien. Un fonds d'entretien a été constitué par des subsides de fondation versés par les signataires de la convention. Ce fonds, alimenté aussi par des dons de la « Seva », dépasse aujourd'hui le capital intangible de Fr. 100,000.—. Ses revenus, augmentés par diverses contributions et des subsides, ont permis d'entretenir convenablement le château, de construire un toit de protection sur la partie septentrionale du logis, des auvents sur la façade ouest pour la protéger contre les intempéries, et d'arrondir son domaine par le rachat de ses dépendances et la reconstitution des vignes situées au nord du château. Le comité du fonds d'entretien, présidé par le maire de La Neuveville, comprend 24 membres. Il se réunit au moins deux fois par an, au printemps et en automne. Sa mission est de régler les détails du mode d'entretien et d'utilisation du Schlossberg et de ses dépendances. L'Etat de Berne et la Municipalité de La Neuveville, comme propriétaires, ont délégué expressément à ce comité les attributions suivantes :

a) veiller à la conservation et à l'entretien du château ainsi que des immeubles annexés à la propriété du Schlossberg ;

b) exercer la surveillance sur l'affectation des locaux du château, selon la destination prévue dans la convention du 30 janvier 1941 ;

c) veiller à la conservation et à l'entretien des meubles obtenus par achat ou déposés par des corporations ou des particuliers.

Selon l'article 4 de cette convention, le parc du château doit être ouvert au public, le grand salon du premier étage — ancienne salle des chevaliers — et la salle grise du plain-pied doivent être maintenus comme locaux de séances et de réceptions et mis comme tels à la disposition des corporations publiques, ainsi que des sociétés fondatrices.

Cet article prévoit aussi que le grand hall et les locaux du second étage seront mis gratuitement à la disposition de la Société du musée de La Neuveville, pour y déposer les trophées de Morat et d'autres objets. Depuis lors, cependant, de nouveaux projets ont surgi et il est prévu d'installer le musée historique neuvevillois dans les locaux de l'Hôtel de ville.

Depuis quelques années déjà, l'appartement du château a été loué à des particuliers, car l'expérience faite depuis des siècles a démontré que le château se dégrade rapidement quand il n'est pas habité. Cette solution semble donc s'imposer pour l'avenir. Toutefois, le but visé par la convention du 30 janvier 1941 doit être maintenu. Le Schlossberg et son parc doivent conserver leur caractère de bien public. Appartenant à l'Etat de Berne et à la Municipalité de La Neuveville, ils doivent rester accessibles à la population. Le hall et le grand salon ont été meublés par les soins de la commission d'aménagement du château, en partie avec des meubles anciens provenant de familles neuvevilloises. Ces deux locaux, de même que la salle grise et la terrasse dominant la partie sud du logis sont en tous temps disponibles pour des visites publiques sous conduite, pour des séances ou congrès de sociétés savantes ou pour d'autres manifestations, avec l'autorisation préalable des propriétaires. Si l'Académie jurassienne, dont on envisage aujourd'hui la fondation, se constitue un jour, elle trouverait facilement au Schlossberg, le siège de ses séances.

Ainsi, l'un des plus beaux fleurons parmi les monuments historiques jurassiens, est réintégré dans le patrimoine public grâce

au legs généreux de Louis-Philippe Imer et lié à nouveau au sort de La Neuveville, comme aux temps lointains où le prince-évêque Imier de Ramstein avait pris l'engagement formel de le conserver à perpétuité avec la ville. Le château du Schlossberg a trouvé sa nouvelle destination. Animé par des rencontres de nos intellectuels et de nos savants, centre et foyer de nos artistes, il continuera à vivre et à jouer un rôle digne de ses origines et de son passé.

Ouvrages consultés

- Rode L. — *Esquisse sur l'histoire de Neuveville*
Actes de la Société d'Emulation, 11^{ème} session 1859
- Germiquet J. — *Le Schlossberg*.
L'Emulation Jurassienne, mai 1877
- Quiquerez A. — *Le Schlossberg*.
Musée neuchâtelois, mars, avril, mai 1881
- Türler H. — *Le château du Schlossberg*.
Actes de la Société jurassienne d'Emulation, année 1912
- Vautrey Mgr. — *Histoire des Evêques de Bâle*.
2 vol. Einsiedeln, Benziger, 1886
- Trouillat J. — *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*.
Porrentruy 1852, 1854, 1858 et 1861
- Matile Georges-Aug. — *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*.
Neuchâtel, 1844-1848.
- Justinger Conrad. — *Berner-Chronik*.
- Zeerleder Karl. — *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern und ihres frühesten Gebietes*.
Bern, 1853, 1854